



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Conseil général
Autorités communales

PROCES-VERBAL
Plenum du 22.01.25

Du 22.01.2025, N°/2025-2028

Lieu : Grande salle de l'Espace Saint-Marc
Heure : 19h30

Bureau : Julien Vaudan, Président
Guillaume Amos, Vice-président
Emily Vaudan, Secrétaire
Tora Löf, Membre scrutateur
Christophe Vaudan, Membre scrutateur

Prise du PV : Céline Délitroz, avec le système d'enregistrement Recapp

Invité(s) : /

Ordre du jour

- 01. Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter**
- 02. Contrôle des présences**
- 03. Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau**
- 04. Election du Bureau (à bulletin secret)**
 01. Président du Conseil général
 02. Vice-président du Conseil général
 03. Secrétaire du Conseil général
 04. Membres scrutateurs
- 05. Nomination des commissions**
- 06. Présentation de la répartition des membres par commissions**
- 07. Crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570000.- (741 .5020.01)**
- 08. Présentation des grands projets**
- 09. Présentation de la planification financière 2025-2029**
- 10. Divers**

Résumé des discussions

Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter

Marcus Bratter ouvre la séance du Conseil général de Val de Bagnes en soulignant l'importance de la démocratie suisse, qu'il considère comme la meilleure au monde. Il rappelle que le Conseil général est la base du système démocratique, jouant un rôle clé dans la gestion du budget communal et la prise de décisions pour l'ensemble des citoyens. Il met en avant l'importance du tourisme, notamment à travers les 75 ans de Téléverbier, et souligne la nécessité d'adapter la station aux attentes des visiteurs tout en garantissant un cadre de vie équilibré pour les habitants. Il appelle à un travail collectif et engagé pour assurer l'avenir de la commune et conclut par un message d'enthousiasme et d'unité.

Contrôle des présences

Ce soir, 58 conseillers sont présents et 2 sont excusés.

Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau

Marcus Bratter procède à la nomination de deux scrutateurs et d'un secrétaire temporaire pour assurer le bon déroulement des élections du bureau. Il propose une désignation à main levée et, en l'absence d'objections, valide les candidatures de Christine Oakman-Rossier et Stéphane Roserens comme scrutateurs, ainsi que Céline Délitroz comme secrétaire.

Election du Bureau (à bulletin secret)

L'élection du bureau a lieu et Marcus Bratter en explique le processus de vote. Baptiste Darbellay, représentant du Parti du Centre, a présenté la candidature de Julien Vaudan pour la présidence, mettant en avant son expérience en politique et son engagement pour la commune. Sans autre candidat en lice, le vote a eu lieu à bulletin secret, conformément au règlement. Julien Vaudan a été élu avec 50 voix sur 58 bulletins. Reconduit dans ses fonctions, il a exprimé sa gratitude et son enthousiasme pour ce nouveau mandat.

M. Julien Vaudan est élu Président du Conseil général par 50 voix pour, 7 bulletins blancs et 1 voix éparse.

Julien Vaudan a lancé l'élection du vice-président. Samuel Amos, représentant du PLR, a proposé la candidature de Guillaume Amos, soulignant son engagement politique, son expérience en commission et son dynamisme. Sans autre candidat en lice, le vote a eu lieu, et Guillaume Amos a été élu avec 47 voix sur 58 bulletins. Dans son discours, il a remercié les membres du Conseil général pour leur confiance et affirmé sa volonté de favoriser un débat démocratique et de s'investir pleinement pour la Commune.

M. Guillaume Amos est élu Vice-président du Conseil général par 47 voix pour, 7 bulletins blancs et 4 voix éparses.

L'élection du secrétaire a ensuite lieu. Baptiste Darbellay a présenté la candidature d'Emily Vaudan, mettant en avant son expérience en finance et comptabilité, son engagement associatif et son dynamisme. Sans autre candidat en lice, elle a été élue avec 54 voix sur 58 bulletins. Dans son discours, Emily Vaudan a remercié les membres du Conseil général pour leur confiance et exprimé son enthousiasme à travailler avec le nouveau bureau dans un esprit constructif.

Mme Emily Vaudan est élue Secrétaire du Conseil général par 54 voix pour, 3 bulletins blancs et 1 voix éparse.

L'élection des scrutateurs a lieu. Fanny Vaudan, représentante d'Entremont Autrement, présente la candidature de Tora Löf, engagée pour un second mandat et reconnue pour son implication dans diverses commissions. Gaëtan Rossier, représentant de l'UDC, a proposé Christophe Vaudan, soulignant son engagement pour l'intérêt collectif. Sans opposition, le vote a désigné Tora Löf avec 51 voix et Christophe Vaudan avec 38 voix. Tous deux ont remercié l'assemblée pour sa confiance et exprimé leur volonté de contribuer activement aux travaux du bureau.

Mme Tora Löf est élue Scrutatrice du Conseil général par 51 voix pour, 6 bulletins blancs et 1 voix éparse.

M. Christophe Vaudan est élu Scrutateur du Conseil général par 38 voix pour, 17 bulletins blancs et 3 voix éparse.

Nomination des commissions

La réorganisation des commissions a été présentée et votée. Julien Vaudan a expliqué que cette nouvelle structure, élaborée en concertation avec les partis, vise à renforcer la substance et la participation aux travaux. Cinq commissions permanentes ont été définies : « gestion et contribution », « aménagement du territoire, construction et mobilité », « culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale », « sécurité et santé publiques, travaux publics, environnement, énergie » et « bâtiments, bourgeoisie, agriculture, cadastre, social et population ». Une commission ad hoc a également été maintenue. Le vote à main levée a validé cette organisation sans opposition ni abstention.

Le Conseil général accepte, à l'unanimité, la composition des 5 commissions permanentes et celle de la commission ad hoc.

Présentation de la répartition des membres par commissions

La répartition des membres dans les commissions a été abordée. Julien Vaudan a précisé que cette liste a été élaborée en collaboration avec les responsables de parti.

Une interruption de séance a permis aux membres des commissions de se réunir afin de confirmer leurs présidents et vice-présidents. Il a également été demandé aux commissions de gestion et de santé-sécurité de réfléchir à d'éventuels commentaires concernant un crédit complémentaire à voter ultérieurement. Enfin, Julien Vaudan a rappelé que les commissions sont libres de choisir leur présidence et a invité à signaler tout changement pour mise à jour du tableau officiel.

Crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570000.- (741 .5020.01)

Valérie Guigoz a présenté une demande de crédit complémentaire de 570'000 CHF pour des travaux urgents de stabilisation du torrent de Lourtier, endommagé par une lave torrentielle en juillet. Elle a souligné que le montant serait subventionné par le canton à hauteur de 65 à 85 %, réduisant ainsi la charge communale. Jean-Christophe Bessard a apporté des précisions techniques, expliquant que l'urgence des travaux n'avait été pleinement identifiée qu'en fin d'année. Après des échanges et des préavis favorables des commissions concernées, le Conseil général a voté à l'unanimité pour l'octroi du crédit.

Le crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570000.- est accepté par 42 voix pour, 2 abstentions et 2 contre.

Présentation des grands projets

Plusieurs grands projets ont été présentés. Pierre-Yves Gay a introduit la discussion en soulignant la continuité des projets en cours et la nécessité de prendre en compte les capacités financières et humaines de la Commune. Guillaume Colin a ensuite détaillé la planification financière sur cinq ans, mettant en avant deux grands axes d'investissement : les travaux publics et les bâtiments communaux.

Parmi les projets phares figurent le centre sportif (mise en service prévue en 2027-2028), le projet Curala (budget de 78 millions CHF), le parking de l'Ermitage (19 millions CHF), la maison de la sécurité et la structure d'accueil de Vollèges. Plusieurs projets d'études ont également été validés, notamment pour la maison de la raclette, une nouvelle école au Châble et un centre culturel à Verbier.

Des questions ont été soulevées par les membres du Conseil, notamment sur le manque de logements protégés pour les personnes âgées. Il a été précisé qu'une fondation communale pour le logement est en cours de constitution et que des partenariats sont envisagés avec des organismes tels que la Fondation Silène. Enfin, des discussions ont porté sur les moyens d'assurer une meilleure prise en compte des besoins de la population, notamment via des processus participatifs intégrés à la révision du plan d'aménagement des zones.

Présentation de la planification financière 2025-2029

Le point 9 portait sur la planification financière pour 2025-2029. Mélanie Mento a précisé que cette planification, initiée par le conseil municipal 2021-2024, est en constante évolution et vise à anticiper les engagements financiers de la commune sur cinq ans. Elle a souligné que bien que les investissements semblent élevés, leur mise en œuvre prendra du temps en raison des procédures administratives nécessaires. Ces projets auront des impacts financiers importants, tant en charges qu'en recettes.

Jérôme Maret a détaillé les investissements, les recettes fiscales et la situation financière, précisant que la planification couvre des projets à long terme comme le centre sportif et l'infrastructure de Curala, avec des budgets élevés répartis sur plusieurs années. L'objectif de la planification est d'assurer la capacité de la commune à honorer ses engagements tout en équilibrant ses finances publiques.

Les investissements principaux concernent les infrastructures (parkings, routes, réseaux hydrauliques), les bâtiments (écoles, centre sportif) et des projets culturels et sportifs. Le projet du centre sportif est l'un des plus importants, avec un budget de 150 millions de francs. La planification financière globale inclut des prévisions d'investissements de CHF 410 millions sur 6-7 ans, dont CHF 300 millions sur cinq ans. La commune a également ajusté ses projections fiscales en tenant compte des gains immobiliers et de la péréquation financière, et bien que la commune prévoie un déficit de financement de CHF 24 millions, elle dispose de ressources suffisantes pour supporter un endettement jusqu'à CHF 200 millions.

Divers

Antoine Schaller, secrétaire général adjoint, a présenté les cadres de l'administration municipale, incluant les directeurs et délégués responsables de divers domaines (culture, développement durable, économie, infrastructures, etc.).

Ensuite, Julien Vaudan a invité les membres à se familiariser avec les outils informatiques et à participer aux formations prévues. Des dates de plénums ont été partagées, et les membres ont été encouragés à relire le règlement du Conseil général.

Il a évoqué l'organisation du travail, précisant que le bureau se réunira prochainement pour définir les étapes suivantes, et que des réunions de commission débiteront après une première rencontre avec les responsables de l'exécutif. Il a aussi rappelé que les membres du bureau ne faisaient pas partie des commissions afin de rester disponibles pour les autres commissions.

D'autres points divers ont été abordés, comme la demande de racks pour vélos et l'état des vélos abandonnés, par Lionel Saillen, ainsi que la mise en place d'un guide pratique pour le Conseil général, disponible avant avril, par Célia Chevrier.

En conclusion, Julien Vaudan a partagé des statistiques sur l'âge des membres du Conseil général et souligné l'importance du respect, de l'écoute et de l'engagement. Il a remercié les responsables de partis pour leur travail et a exprimé sa confiance dans la réussite de la législature. La séance s'est terminée sur une note conviviale avec un apéritif.

PROCES VERBAL :

01. Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter

Bratter Marcus : Bonsoir tout le monde, bienvenue. Je dois admettre que de faire ce que je vais faire, c'est peut-être même plus difficile que de faire la patrouille. Alors, un peu de patience.

Apparemment, je suis la personne la plus âgée ce soir. S'il y a quelqu'un de plus vieux que moi, levez la main, s'il vous plaît. Comme ça, vous pouvez me remplacer. Pour info, la plus jeune est Leyla Daragon, 24 ans. Bravo !

Et nous sommes 41 hommes et 19 femmes pour cette législature.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, ça fait 50 ans que j'habite dans notre commune. Je suis arrivé ici avec un sac à dos et je ne vais sans doute jamais partir de ces montagnes.

Je suis fier de faire partie de ce que je considère comme la meilleure démocratie au monde, surtout après l'investiture de M. Trump lundi soir.

Ici, en Suisse, on ne se contente pas de parler de démocratie, on la pratique vraiment. On commence à la base, ici, avec les citoyens, et ça monte jusqu'au sommet au niveau fédéral. Le Conseil général, c'est comme la première pierre d'un bon mur, solide, essentiel, mais qui passe parfois inaperçu. Pourtant, c'est ici que tout commence.

Pouvoir voter et influencer les décisions de notre commune, c'est un vrai privilège. Le Conseil général, c'est en quelque sorte le gardien du budget. Chaque année, on décide ensemble comment l'argent de la Commune sera dépensé. On peut dire oui et on peut dire non.

Notre rôle en tant qu'élus, c'est de représenter tout le monde de notre commune. On est là pour veiller à ce que tous les besoins du peuple soient comblés et que tous puissent participer pleinement dans la vie de notre commune et qu'elle évolue d'une manière équilibrée et pérenne.

Cette année, Téléverbier fête ses 75 ans. Pour la petite anecdote, quand je suis arrivé à Verbier, il n'en avait que 24. Autant dire qu'on a grandi ensemble, mais je crois qu'il a peut-être vieilli mieux que moi.

Il y a 75 ans, notre commune a parié aussi sur le tourisme. Résultat, Verbier est devenu le moteur économique de la région et une station qui fait rêver. Ensemble, avec l'agriculture et le barrage, ce tourisme nous offre le cadre de vie exceptionnel. Grâce à lui, on peut élever nos enfants dans un environnement idéal et se donner des moyens de réaliser nos rêves.

Mais attention, un moteur, ça s'entretient. Si on veut que le tourisme continue de briller, il faut s'adapter, répondre aux attentes de nos hôtes toujours plus exigeants, offrir des services médicaux à la hauteur, des transports des hôtes efficaces, un centre sportif ouvert, et du logement pour tous, y compris nos saisonniers, sans lesquels notre station ne fonctionne pas.

Durant ces quatre années, j'espère que vous pourrez répondre aux besoins de nos citoyens et nos hôtes. On ne pourra pas tout faire, mais si on y met du cœur et un peu de bonne humeur, on ira loin. Exprimez-vous. Travaillons ensemble pour que notre Commune continue de grandir et que ce soit encore meilleur pour nos enfants et les générations futures.

Merci de m'avoir écouté. Je vous souhaite tous et à toutes une bonne législature pleine d'énergie et d'idées. Vive la Suisse, vive le Valais et vive notre Val de Bagnes !

02. Contrôle des présences

Bratter Marcus : On va passer au contrôle des présences. Nous sommes 58 présents et 2 excusés.

03. Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau

Bratter Marcus : Nous allons passer à la nomination de deux scrutateurs et un secrétaire jusqu'à l'élection du bureau. Pour assurer le bon déroulement des élections du bureau, je vous propose de nommer à main levée deux scrutateurs temporaires et un secrétaire jusqu'à l'élection du bureau. Est-ce que quelqu'un voit une objection d'opérer ainsi ? Si ce n'est pas le cas, on continue.

On a contacté préalablement Christine Oakman-Rossier et Stéphane Roserens, qui se sont portés volontaires pour être scrutateurs. Est-ce qu'il y a des objections dans la salle ? Donc, je considère que c'est accepté.

Et je propose Céline Délitroz, qui se porte volontaire comme secrétaire. Est-ce qu'il y a des objections dans la salle ?

04. Election du Bureau (à bulletin secret)

Bratter Marcus : Nous allons passer maintenant à l'élection du bureau. Pour cette élection, nous procéderons de la manière suivante. Nous commencerons par élire le président, puis les autres membres, vice-président, secrétaire, et enfin les deux scrutateurs. Des bulletins sont déjà préparés pour vous sur votre table. Chaque bulletin indique la fonction à élire.

Avant chaque vote, les représentants des partis pourront annoncer leur candidat. Vous voterez en inscrivant les noms et prénoms de la personne choisie sur le bulletin correspondant.

Les scrutateurs passeront dans les rangées pour récupérer les bulletins, puis ils dépouilleront et compteront les votes et m'annonceront les résultats.

Est-ce que c'est clair ? Est-ce qu'il y a des objections à cette méthode ?

L'article 11 alinéa 2 précise que même s'il n'y a pas plusieurs candidats, on doit quand même voter par bulletin secret.

01. Président du Conseil général

Bratter Marcus : Donc je propose que nous passions à l'élection du président. Je demande au parti du centre de présenter leur candidat.

Darbellay Baptiste : Bonsoir tout le monde. Baptiste Darbellay pour le Parti du Centre. Le groupe du Centre présente la candidature de Julien Vaudan pour le poste de président du Conseil général. Domicilié à Bruson, marié à Sandrine, Julien a 53 ans. Après une formation de géologue auprès de l'École polytechnique fédérale à Zurich, il travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine bancaire.

Sur le plan politique, Julien est conseiller général depuis 12 ans. Il a été membre de la COGEST durant huit ans, de 2013 à 2020, puis président du Conseil général depuis 2021.

Il est également membre du comité consultatif du BlueArk Entremont et membre du comité du Verbier Festival.

Passionné de marche et de ski, Julien est une personne ouverte, calme et pragmatique. Il se remet à disposition avec beaucoup de plaisir pour un nouveau mandat. Sa motivation est avant tout l'intérêt de notre population et de son cadre de vie. Il faut y ajouter la passion des membres du Conseil général de Val de Bagnes qu'il admire et qu'il respecte énormément. Il vous assure à nouveau de son écoute, de son respect des institutions. S'il est élu, il se réjouit déjà des échanges et des discussions de cette législature. Nous vous remercions pour votre soutien à sa candidature.

Bratter Marcus : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des autres parties qui souhaiteraient présenter un candidat ?

Si ce n'est pas le cas, on va passer au vote.

Je prie tous les membres du Conseil général de se mettre dans les deux rangées devant, où se trouvent les bulletins. Comme ça, vous avez les bulletins à disposition pour voter et les scrutateurs peuvent passer dans les rangs plus facilement. Merci.

Messieurs, Mesdames, Monsieur le Président de la Commune, Monsieur, Mesdames les conseillers communaux, membres du Conseil général, je suis très content d'annoncer l'élection de notre nouveau président. Nous avons eu sept bulletins blancs, une voix éparse et 50 voix pour Julien Vaudan.

Julien, je t'invite à venir prendre ma place et reprendre la suite.

M. Julien Vaudan est élu Président du Conseil général par 50 voix pour, 7 bulletins blancs et 1 voix éparse.

Vaudan Julien : Merci beaucoup pour votre confiance. Je suis très honoré d'être réélu comme président du Conseil général. Je ne vais pas vous faire un long discours. Vous avez eu un magnifique discours de la part de Marcus. Merci du fond du cœur. Ça me fait plaisir, cette confiance. Et je me réjouis vraiment de continuer ces quatre ans avec vous tous.

02. Vice-président du Conseil général

Vaudan Julien : On va passer au point suivant, qui est l'élection du vice-président. Le principe est le même. Il faut présenter le candidat.

Amos Samuel : Merci. Samuel Amos. Monsieur le Président réélu du Conseil général, mesdames et messieurs les conseillers et conseillères généraux, chers collègues. Le PLR Val de Bagnes a le plaisir de vous proposer la candidature de Guillaume Amos pour la vice-présidence du Conseil général pour la législature 2025-2028.

Guillaume a 25 ans et il n'a pas attendu la crise de la trentaine pour s'engager pleinement dans la vie publique. En effet, de par sa fonction de président de la commission Contribution, Cadastre et Population lors de la précédente législature, ce qui lui a permis de contribuer activement aux travaux du Conseil général et d'acquérir une bonne maîtrise des enjeux de notre commune, il a ainsi déjà prouvé ses compétences en la matière.

Diplômé en économie et droit, Guillaume attache une certaine importance au partage des connaissances au sein du débat démocratique, que cela soit au Parlement des jeunes du Valais auprès duquel il a assuré la coprésidence durant plusieurs années, au Conseil général lors de la précédente législature ou encore dans les associations locales où il s'investit activement. Quand il n'est pas sur ses skis ou en train de jouer de la musique dans la fanfare ou au brass-bande, Guillaume consacre son énergie à réfléchir aux enjeux

de notre collectivité. Il allie ainsi sérieux, dynamisme et innovation. Avec ses compétences, son expérience et son engagement, Guillaume est un candidat sérieux et motivé pour assumer les responsabilités de la vice-présidence du Conseil général. Je vous remercie pour votre attention et vous encourage à lui attribuer votre confiance.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres partis qui présentent un candidat ? Non.

Nous avons un vice-président. Guillaume Amos est élu avec 47 voix, 7 bulletins blancs et 4 voix éparses. Guillaume, je t'attends.

M. Guillaume Amos est élu Vice-président du Conseil général par 47 voix pour, 7 bulletins blancs et 4 voix éparses.

Amos Guillaume : Merci pour votre confiance. Comme mon frère, qui m'a présenté, l'a dit, j'espère être digne de cette confiance. En tout cas, je m'efforcerai à vraiment faciliter le travail pour créer un débat démocratique au sein de ce conseil, au sein de notre commune. Les enjeux de la commune me tiennent particulièrement à cœur, donc en discuter également. C'est avec beaucoup de plaisir et de motivation que je m'engage pour ces quatre prochaines années. Je vous remercie et je me réjouis de tous vous voir et de travailler avec vous pour notre commune de Val de Bagnes.

03. Secrétaire du Conseil général

Vaudan Julien : Merci, Guillaume. Nous passons au secrétaire du Conseil général.

Darbellay Baptiste : Notre groupe propose la candidature d'Emily Vaudan au poste de secrétaire du Conseil général. Originaire de Bruson et domiciliée au Châble, Emily a 41 ans.

Après l'obtention de son brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, elle a poursuivi avec succès la suite de sa formation professionnelle et porte ainsi le titre d'experte fiduciaire diplômée. Après des années d'activité auprès d'une fiduciaire de la région, elle est depuis 2022 partenaire financière auprès de la Baloise Assurance.

Emily siège au conseil général de Val de Bagnes depuis 2021. Elle a déjà occupé le poste de scrutatrice au sein du bureau. De plus, elle est engagée dans plusieurs associations et sociétés, notamment caissière de la société de développement Val de Bagnes.

Engagée, persévérante et pragmatique, elle aime sa région. Son endroit préféré est le sommet du Six Blanc. Passionnée de sport, Émilie a participé à divers trails, courses de ski alpinisme et vélos de route. Elle a notamment été à deux reprises vainqueur de l'X-Alpine du trail Verbier-Saint-Bernard en 2021 et 2022. Elle a été classée 12e à l'UTMB en 2022 avec 170 km et 10 000 m de dénivelé positif. Le travail ne lui fait pas peur. Emily saura apporter son soutien au bureau. Nous vous remercions de votre soutien à sa candidature.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Y a-t-il des partis qui présentent d'autres candidats ?

Merci à tous. Emily Vaudan est élue secrétaire du Conseil général par 54 voix, 3 blancs et 1 éparses. Emily, bienvenue.

Mme Emily Vaudan est élue Secrétaire du Conseil général par 54 voix pour, 3 bulletins blancs et 1 voix éparses.

Vaudan Emily : Merci à tous pour votre confiance. Je suis très contente de retrouver un poste au bureau pour ces quatre prochaines années et je me réjouis de travailler avec ce nouveau conseil général dynamique et on l'espère dans un esprit constructif. Merci.

04. Membres scrutateurs

Vaudan Julien : Merci beaucoup, Emily. Nous passons aux scrutateurs. Alors, on va présenter les candidats. Il y a un bulletin pour les deux. On va commencer par le candidat d'Entremont Autrement.

Vaudan Fanny : Nous vous présentons Tora Löf, qui est heureuse de se relancer pour un nouveau mandat au sein du bureau du Conseil général. Âgée de 32 ans, Tora entame sa deuxième législature au Conseil. Lors du précédent mandat, elle a fait partie de la commission santé et sécurité, ainsi que la commission ad hoc du PAZ.

D'origine suédoise et ayant grandi à Verbier, elle vit à la fois au cœur de la communauté locale et au sein de la communauté internationale, établie dans notre belle région depuis longtemps.

Son parcours professionnel a toujours été animé par le désir de faire évoluer les choses positivement, ainsi que par une soif d'apprendre en permanence. Elle est titulaire d'un bachelor en communication et d'un master en innovation d'entreprise. Pragmatique et fidèle à ses valeurs, elle a déjà contribué activement au bureau du Conseil général. Elle se représente avec un enthousiasme renouvelé et une grande motivation.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Pour le scrutateur 1, y a-t-il un parti qui présente une autre candidature ? Alors, on passe au scrutateur 2.

Rossier Gaëtan : Gaëtan Rossier, Parti UDC et indépendant. À l'élection du scrutateur au bureau, le groupe UDC et indépendant propose la candidature de M. Christophe Vaudan. Nous sommes convaincus que son enthousiasme, son engagement au service de l'intérêt collectif font de lui un candidat tout indiqué pour le bureau du Conseil général. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien à cette candidature.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres candidats pour le scrutateur 2 ? Non ?

En ce qui concerne les scrutateurs, nous avons Tora Löf qui est élue avec 51 voix, 6 blancs et 1 éparse. Tora, bienvenue.

Mme Tora Löf est élue Scrutatrice du Conseil général par 51 voix pour, 6 bulletins blancs et 1 voix éparse.

Löf Tora : Merci beaucoup pour votre confiance et on se réjouit de ces quatre prochaines années.

Vaudan Julien : Le deuxième scrutateur membre du bureau, Christophe Vaudan, est élu avec 38 voix, 17 blancs et 3 éparse. Christophe, bienvenue.

M. Christophe Vaudan est élu Scrutateur du Conseil général par 38 voix pour, 17 bulletins blancs et 3 voix éparse.

Vaudan Christophe : A mon tour de vous remercier pour votre confiance. Vous aurez remarqué qu'un patronyme est particulièrement représenté derrière cette table. C'est en aucun cas pour organiser des soupers de famille. Au risque de répéter les mêmes

engagements que mes collègues, je confirme vouloir solliciter le débat de manière constructive et collégiale. Alors, comme dit tout le monde, au travail !

Vaudan Julien : Merci beaucoup.

05. Nomination des commissions

Vaudan Julien : Nous passons au point suivant de l'ordre du jour, la nomination des commissions, dont voici la proposition. Comme vous le voyez, il y a cinq commissions permanentes et une sixième commission ad hoc.

Deux mots sur cette proposition. D'abord, elle s'est travaillée avec vos responsables de parti. Ensuite, elle correspond à des feedbacks de la dernière législature où il y avait une demande pour un petit peu plus de substance, d'une part, dans certaines commissions. Ça ne veut pas dire qu'il y a des commissions qui ne font rien, mais il y avait un désir de peut-être avoir plus de gros dossiers par commission, ainsi que plus de participation.

Je vous rappelle aussi qu'il est très important de participer à ces réunions de commission afin de participer simplement au débat. Et c'est pour ça qu'on est là. Ce sont des regroupements de commissions existantes

La première est « gestion et contribution ». Ensuite, « aménagement du territoire, construction et mobilité », qui était déjà une avec beaucoup de gros dossiers et qui reste telle qu'elle. Puis nous avons « culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale ». Le point commun ici est la population, l'être humain. Ensuite la commission « sécurité et santé publiques, travaux publics, environnement, énergie ». Là nous avons les infrastructures essentiellement. Et puis le patrimoine derrière, donc la cinquième commission qui regroupe « bâtiments, bourgeoisie, agriculture, cadastre, social et population ».

À côté de ces cinq commissions, nous avons la commission ad hoc qui a été créée durant l'ancienne législature.

Nous allons voter à main levée. Acceptez-vous ces cinq commissions plus une ? Y a-t-il des refus ? Y a-t-il des abstentions ?

Donc, nous partons avec cinq commissions plus une. Merci beaucoup. Nous nous réjouissons. J'espère qu'il y aura assez de travail et de substance pour tout le monde et que tout le monde s'y retrouvera.

Approuvez-vous la composition des 5 commissions permanentes et celle de la commission ad hoc ?

Le Conseil général accepte, à l'unanimité, la composition des 5 commissions permanentes et celle de la commission ad hoc.

06. Présentation de la répartition des membres par commissions

Vaudan Julien : Point 6, la répartition des membres par commission. Encore une fois, cette liste, elle n'est pas tombée du ciel, c'est du travail qui a été fait par vos responsables de parti.

Nous allons interrompre la séance afin que les membres des commissions se mettent ensemble. Dans un premier temps, réunissez-vous pour confirmer vos présidents et vice-présidents, s'il vous plaît. On vous donne 10 minutes. Vous avez un crédit complémentaire à voter tout à l'heure, donc si la commission de gestion et la commission santé-sécurité

pouvaient réfléchir aussi, si elles ont quelque chose à commenter sur ce crédit complémentaire.

Voilà. Merci à toutes et à tous. Je pense que vous pouvez reprendre place, s'il vous plaît. Pour les noms des commissions, elles reflètent les dicastères. Si vous avez envie de raccourcir lorsque vous faites vos présentations de rapports, cela sera accepté.

Pour les nouveaux, le règlement dit que les commissions décident elles-mêmes qui sont leurs présidents et vice-présidents. Alors, s'il y a eu un changement pendant vos discussions, merci de nous le faire savoir, de manière qu'on puisse amender ce tableau qui vous a été présenté.

07. Crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- (741 .5020.01)

Vaudan Julien : Donc, point numéro 7.

Guigoz Valérie : Bonsoir à tous. J'ai le privilège et l'honneur de vous solliciter pour le premier crédit complémentaire de la législature. Cette prise de parole me permet de vous saluer chacune et chacun, de saluer particulièrement les nouveaux membres qui viennent d'être nommés de la Commission Travaux Publics et Environnement. Comme je l'ai souvent dit, je suis toujours contre le cloisonnement des dicastères, je me réjouis de me mettre à disposition de chacun d'entre vous pour la prochaine législature.

Je vous sollicite ce crédit pour des travaux d'urgence pour le torrent de Lourtier. Je salue également la présence de notre directeur opérationnel, Jean-Christophe Bessard, qui pourra répondre si vous avez des questions techniques.

Vous savez qu'au début juillet, une lave torrentielle a détruit le seuil du torrent de Lourtier. Depuis cet événement, le lit du torrent s'est fortement érodé. On a vraiment besoin de travaux de stabilisation avant le printemps, avant les futures laves qui vont descendre au printemps, comme toutes les années.

Je précise également que ce montant est subventionné par le canton, donc les CHF 570'000.- vont revenir en réalité à un peu plus d'une centaine de milliers de francs, puisque nous allons encaisser les subventions du canton. On est obligé, selon la loi, de mettre l'entier du montant en crédit complémentaire et la subvention viendra dans les recettes lorsque nous la recevrons.

Je reste à disposition si vous avez des questions. Sinon, je vous demande d'accepter, puisque vous avez parlé de collégialité, montrons la collégialité à la première décision que vous allez prendre. Et merci d'accepter à l'unanimité ces travaux d'urgence dans le torrent de Lourtier.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ? On commence avec Célia.

Chevrier Célia : Célia Chevrier pour la Cogest. Merci beaucoup pour ces informations. J'ai une question. Quels sont les éléments qui détermineront le montant total de la subvention entre ce 65% et ce 85% ?

Bessard Jean-Christophe : Bonsoir à tous, Jean-Christophe Bessard. Cela dépend de l'urgence des travaux. Normalement, la subvention sera de 85%, mais sous réserve encore de l'approbation de la Confédération. Donc pour l'instant, on n'en sait pas plus, mais en tout cas, un taux de 65% de subventionnement est assuré.

Vaudan Julien : Merci. Il y avait une autre question.

Vaudan Christophe : Christophe Vaudan. Pourriez-vous nous donner des précisions sur les raisons pour lesquelles ce montant n'a pas été intégré au budget 2025 par le précédent Conseil ?

Bessard Jean-Christophe : L'événement a eu lieu au début juillet et les berges se sont érodées depuis cette date-là jusqu'à l'automne. On n'a pas vu l'urgence de la situation jusqu'à la fin de l'année, raison pour laquelle on n'a pas pu mettre ça au budget plus tôt.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Je vais poser la question à la commission de gestion et à la commission environnement, travaux. Est-ce que vous avez besoin de cinq minutes ou est-ce que les réponses aux questions vous semblent satisfaisantes pour que vous puissiez donner un préavis ?

Alors, préavis de la commission sécurité et environnement.

Saillen Lionel : Je propose à Sarah Farquet de clôturer en soi ce phénomène sécuritaire, elle-même qui était présidente de la commission sécurité à la précédente législature. Donc merci Sarah d'apporter le message.

Farquet Sarah : Voilà, alors au nom de la nouvelle commission sécurité, santé publique et TPE, nous en avons discuté entre nous et nous donnons un préavis favorable à ce montant.

Vaudan Julien : Merci Sarah, merci beaucoup. La commission de gestion ?

Chevrier Célia : Après ces brèves minutes de réflexion et compte tenu de l'urgence du dossier, le préavis est favorable du côté de la COGEST.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Nous allons passer au vote. La question qui vous est posée : approuvez-vous le crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- ?

Y a-t-il des refus ? Des abstentions ? Le crédit est accepté. Merci beaucoup.

Approuvez-vous le crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- ?

Le Conseil général accepte, à l'unanimité, le crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.-.

08. Présentation des grands projets

Vaudan Julien : Nous passons au point suivant, la présentation des grands projets.

Gay Pierre-Yves : Bonsoir à toutes, bonsoir à tous. Je tiens d'abord à vous féliciter pour votre élection et nomination dans les différentes commissions ce soir et me réjouis de pouvoir travailler ensemble lors des quatre ans qui viennent.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons aujourd'hui l'état d'avancement des différents grands projets liés au budget 2025, projets qui s'inscrivent pour certains dans la continuité du travail accomplis durant la dernière législature, tandis que d'autres projets ciblés répondent directement aux attentes exprimées, en tenant compte évidemment des

capacités humaines qui seront mobilisées pour leur développement et des capacités financières de la Commune. Il est essentiel que nous poursuivions le développement de ces initiatives.

La Commune peut assumer les projets engagés et à venir, la planification a été faite en ce sens avec le service des finances.

Ce qui vous est présenté ce soir est aussi le résultat d'une vision d'ensemble de la Commune, avec les différents plans d'équipement du Châble, de Verbier et de Vollèges qui vous ont été présentés en 2024 et qui sont évidemment à votre disposition. L'entier du territoire communal est concerné par ces différents développements, que ce soit Verbier, Vollèges, Le Châble, Bruson et autres. Ces projets touchent à des domaines d'activité variés, notamment le sport, la jeunesse, la culture, l'administration, l'espace public, le tourisme, la sécurité ou le terroir.

Ces projets visent à renforcer notre attractivité, tout en améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Je vous invite donc à découvrir la situation liée à ces projets, qui sont le fruit de travail collectif et d'une volonté commune d'avancer ensemble pour notre commune. Pour ce faire, je passe la parole pour la présentation à Guillaume Colin, directeur opérationnel du dicastère ATCM. Merci.

Colin Guillaume : Bonsoir mesdames, messieurs, merci Pierre-Yves. C'est un plaisir d'être là ce soir pour faire la présentation de la planification financière des projets. C'est une présentation qui était prévue au mois de novembre 2024, mais le plénum a été annulé et nous saisissons l'occasion en ce début de législature pour montrer la planification budgétaire à 5 ans qui donne une vision d'ensemble sur l'évolution à venir des finances communales.

En matière d'investissement, cette projection financière est fortement liée aux travaux qui vont être réalisés. Il y a deux principaux postes de travaux. Il y a les travaux publics, réseau d'eau potable et eaux usées. C'est en moyenne, ces trois dernières années, à peu près 15 millions d'investissements par an.

Le deuxième poste, ce sont les bâtiments publics. En moyenne, ces trois dernières années, c'était 5 millions par an d'investissements.

On voit donc qu'il y a peu de travaux et que l'état général de nos bâtiments publics reste à améliorer.

Il y a des besoins qui ont été identifiés au cours de la précédente législature et des projets qui ont été engagés pour ça. Pour exemple, la maison de la sécurité pour remplacer le bâtiment Perraudin qui est vétuste par cette maison de la sécurité, pour les infrastructures sportives avec les vestiaires de Saint-Marc et la piscine au centre sportif, pour des lieux de rencontre avec la place de l'Ermitage ou pour les jeunes avec la structure d'accueil de Vollèges.

Ces investissements, c'est dans cette législature que vous allez bénéficier finalement des projets engagés pour les concrétiser, les réaliser et faire l'ouverture de ces bâtiments.

Ça, c'est le premier point, la continuité des projets engagés. Le deuxième point, c'est que vous allez aussi être sollicité pour décider soit de la mise à jour de certains projets, je pense à Curala, soit de nouveaux projets qu'il faudra cibler parce que les capacités financières, les capacités humaines de la commune ne sont pas illimitées.

La présentation qui va suivre est un état des lieux financier. Les explications et les détails pourront être poursuivis, si vous avez des questions, soit à l'apéritif, soit de manière plus formelle dans le cadre du travail des nouvelles commissions qui ont été nommées. La présentation est faite de la manière suivante : vous avez en première ligne le budget global validé à ce jour ou préalablement par le Conseil général. La deuxième ligne est la planification financière globale à 5 ans. Il faut savoir que cette planification financière est approximative puisque l'état d'avancement des projets ne nous permet pas toujours de connaître le montant exact, mais c'est une vision à 5 ans de la planification financière. Et puis, la dernière ligne, c'est quelle est la prochaine étape décisionnelle pour vous au Conseil général ?

Je commence par le centre sportif. Le budget global du centre sportif a été validé au cours de la précédente législature. Il n'y aura pas de demande de crédit, sauf exception, pour le centre sportif dans cette législature. La mise en service est prévue en 2027-2028. Ce qui vous occupera au cours des quatre prochaines années, c'est surtout l'exploitation. La construction du bâtiment, maintenant, est maîtrisée, mais il reste la nécessité d'avoir une structure de gestion de cet équipement qui soit à la hauteur des attentes et des besoins de la population et des hôtes.

Le projet Curala. En 2020, le Conseil général de Bagnes avait validé un crédit d'étude de CHF 3 millions, dont CHF 1,4 million pour déposer le plan de quartier et CHF 1,5 million pour développer l'autorisation de construire. Ce crédit d'étude a été validé parce que le plan de quartier a été préparé en totalité et il a été présenté à la population en 2023. Suite aux réactions, aux observations qui ont été reçues, le projet a fait l'objet d'une mise à jour dont le nouveau Conseil municipal va s'approprier et qui vous sera soumise normalement en 2025 pour avoir un crédit d'études complémentaires qui nous permette de finaliser ce plan de quartier et de faire cette adaptation. Ce sera la prochaine décision pour le projet et la planification financière globale sera revue ensuite. Elle est, à ce stade, de CHF 78 millions.

Vous voyez que ces deux projets, centre sportif et Curala, en termes d'investissement, de bâtiments publics et de places publiques, sont les deux plus importants. On a véritablement deux poids lourds en termes de planification financière.

Le parking de l'Ermitage. Le projet a été initié en 2022 avec une démarche participative. Le Conseil général a validé le budget pour étudier ce projet, pour enterrer le parking, pour créer une place animée, conviviale. La planification financière globale aujourd'hui, c'est 19 millions. Le concours a fait l'objet d'un vernissage public en avril 2024. On est en phase d'avant-projet. Le projet définitif en vue de sa mise à l'enquête publique sera en finalisation fin 2025 et avant la mise à l'enquête publique du projet, on vous soumettra la demande de crédit de construction.

Vous retrouvez le même processus pour la maison de la sécurité puisqu'un budget d'études de CHF 1.2 million a été validé en 2024. Le concours a fait l'objet d'un vernissage au mois de novembre 2024. On engage avec l'équipe lauréate la planification du projet pour aboutir avec les plans d'autorisation de construire et la demande de crédit de construction fin 2025, début 2026.

On a adopté systématiquement au cours des quatre dernières années la même logique. C'est d'abord une demande de budget d'étude pour valider les principes du projet, la localisation et aller dans un stade d'avancement qui permette de consolider le budget. Une fois que le budget est consolidé et que la demande d'autorisation de construire est prête, on soumet un crédit de construction pour la totalité de la valeur de l'ouvrage.

Autre équipement, le chalet Orny. Le budget préliminaire avait été validé en 2021, de CHF 80'000 francs. En décembre 2024, le Conseil général a validé le budget d'études de CHF 800'000 francs et on reviendra en 2026 avec la demande de crédit de construction. La structure d'accueil de Vollèges. La particularité du projet est qu'un premier crédit de CHF 2 millions avait été voté par l'Assemblée primaire de Vollèges. Ce crédit de CHF 2 millions ne portait pas sur la réalisation d'un parking ni sur la réalisation des places d'abri de protection civile en sous-sol et la nurserie n'était pas non plus prévue. Sur cette base, on a fait une première approximation de planification financière autour de CHF 6,8 millions qui sera consolidée pour présentation du crédit de construction avant la mise à l'enquête publique du projet fin 2025.

On voit que vous avez, entre fin 2025 et début 2026, pour les projets et les concours qui ont fait l'objet de vernissage en 2024, une série de crédits de construction à valider pour la structure d'accueil, l'espace Orny, la maison de la sécurité et la place de l'Ermitage.

Vestiaire de Saint-Marc. On a une planification globale de CHF 5 millions. On espère pouvoir déjà présenter le crédit de construction et la demande d'autorisation de construire lors d'un des plénums autour de l'été, celui de juin ou peut-être celui de septembre.

La maison de Commune. Le budget a été validé, tous les crédits ont été votés, répartis entre la Bourgeoisie et la Commune pour un montant total de CHF 7,5 millions.

La mise en service du bâtiment devrait intervenir à la fin de l'année 2025, au plus tard début 2026.

La rénovation du cycle. On va changer le système de chauffage cette année. Ensuite, on aura toute une rénovation puisque le bâtiment ne répond plus aux différentes normes de sécurité. Pour l'instant, on a un budget préliminaire qui est validé et une planification globale de CHF 6 millions.

On n'a pas mis les projets en dessous de 5 millions. Ce qui a été présenté concerne les projets qui ont été engagés sur la législature 21-24.

Sur les nouveaux projets qui ont été validés lors des budgets de décembre 2024, le Conseil général a octroyé un budget d'études pour la maison de la raclette, un budget d'études pour l'école du Châble en remplacement de l'école de Villette et la salle de gym adossée à cette école, un budget d'études pour le développement des terrains Besson, puisqu'il y avait une communication faite pour le centre culturel à Verbier en partenariat avec la fondation du Verbier Festival, ce qui nécessite des études préliminaires, et puis aussi un aménagement général du site, et enfin le centre d'entretien des travaux publics.

Je laisse cette diapo juste quelques secondes, qui reprend ce que Pierre-Yves a indiqué. Si on regarde dans l'ensemble ces grands projets, tous les domaines d'activité, toutes les activités sont touchées, sport, jeunesse, culture, loisirs, terroir, sécurité et sont majoritairement répartis au Châble, à Verbier, à Vollèges et à Bruson, donc dans les plus importants villages de la vallée.

La vision d'ensemble, vous la retrouvez dans le plan des équipements qui est disponible sur notre site internet. Et la planification financière a été concertée avec le dicastère Finance et gestion, qui va faire la suite de la présentation sur tout ce qui relève de la planification financière. A disposition si vous avez des questions aussi après la séance.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Y a-t-il des questions maintenant ? Oui, Gaëtan.

J'en profite pour les nouveaux, lorsque vous allez poser une question au micro, on vous demande de vous annoncer de manière qu'on puisse identifier qui pose la question pour le PV du plénum. Merci.

Rossier Gaëtan : Gaëtan Rossier. Avec tous ces projets-là, je suis quand même étonné de ne pas avoir des logements protégés ou des logements pour les personnes âgées. On va au-devant de grands problèmes avec ces logements.

Je pense qu'à Val de Bagnes, il manque quand même des logements protégés. La Providence vient trop petite. Et on a un ou deux privés qui ont des logements protégés, mais je pense quand même qu'il y a quelque chose à faire de ce côté-là. Je ne sais pas s'il y a quelque chose de prévu ?

Colin Guillaume : Il y a plusieurs choses de prévues. Il y a une fondation communale pour le logement qui est en cours de constitution. Cette fondation, quand elle sera constituée, s'il faut la doter d'un crédit initial pour réaliser des projets, on veut le faire au moment de la constitution de la fondation et repasser spécifiquement au Conseil général avec une présentation plus précise du projet qui sera financé par cette fondation et sa dotation.

Le deuxième élément de réponse, c'est qu'on travaille aussi avec des partenariats, avec des fondations existantes, telles que la Fondation Silène pour le développement de logements et d'appartements protégés. Dans ce cadre, si un projet se développe, peut-être que la Fondation Silène sollicitera un soutien communal qui sera traité de manière spécifique, mais qui n'apparaît pas dans le budget communal 2025. Merci.

Vaudan Christophe : Christophe Vaudan. Marcus le rappelait tout à l'heure, le rôle du Conseil général est de s'assurer que les besoins de la population soient comblés. Est-ce que, selon vous, les moyens mis en œuvre jusqu'ici pour recueillir les besoins de la population sont suffisants et satisfaisants ? Et est-ce que ces moyens seront reconduits maintenant ou développés ?

Gay Pierre-Yves : Les moyens d'écouter et de retenir des éléments de la population ont été bien mis en avant dans le cadre de la révision de notre plan d'aménagement des zones, qui a fait office de beaucoup d'ateliers participatifs durant toute l'année 2023-2024. Ces éléments récoltés servent aussi à avoir une vision sur ce que l'on veut mettre en place, qui passe beaucoup par notre révision du PAZ. On parle d'anciennes écoles, d'anciens bâtiments qu'on pourrait réaffecter le cas échéant. Cela passe souvent par un changement de zone et c'est clairement intégré ici, dans notre révision du plan d'aménagement des zones.

Donc oui, il y a beaucoup de participatifs, oui, il y a beaucoup d'éléments qui sont retenus, d'éléments qui nous sont transmis par la population.

C'est une chose à laquelle on doit absolument être attentif pour réussir à mettre en place certaines procédures.

Ces séances, est-ce qu'elles seront reconduites dans le futur ? Par rapport au plan d'aménagement des zones, mis à part les séances avec la commission ad hoc du législatif, la prochaine étape sera l'avis informatif fin avril, si j'ai bonne mémoire.

Il y aura du participatif avant, c'est-à-dire une séance d'information publique qui aura lieu pour cet avis informatif. C'est la prochaine étape du PAZ.

Vaudan Julien : Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Non ? Merci beaucoup.

09. Présentation de la planification financière 2025-2029

Vaudan Julien : Nous passons au point 9, la planification financière 2025-2029. C'est à 5 ans, plan quinquennal.

Mento Mélanie : Mélanie Mento pour la commission des finances. Je ne vais pas parler longtemps parce que je n'ai pas beaucoup de voix, mais je tenais quand même à prendre la parole pour vous expliquer le principe de cette planification financière.

Effectivement, elle a été décidée par le conseil municipal 2021-2024 et c'est un travail qui est toujours évolutif. Quand on fait l'inventaire de l'ensemble des projets que vous avez vus, et de tous ceux qui étaient en dessous de CHF 5 millions, on arrive avec des investissements qui semblent gigantesques.

Maintenant, ce dont il faut être conscient, c'est que les projets prennent énormément de temps, les procédures prennent énormément de temps, et l'objectif n'est pas forcément de vouloir ralentir les études et la mise en place de ces projets, pour pouvoir vraiment avoir un maximum de dossiers prêts à démarrer le jour où c'est possible.

Derrière chacun de ces investissements, il y a un travail important à réaliser. C'est finalement quelles vont être les charges induites et les recettes également par rapport à un nouvel investissement. Surtout quand on parle de développement, le centre sportif, différentes autres choses comme le musée de la Raclette. Il y a quand même des impacts qui vont toucher les finances communales et dont on doit tenir compte également.

Je ne vais pas prendre la parole plus longtemps, je vais passer la parole à Jérôme pour une présentation plus détaillée.

Maret Jérôme : Merci, Mélanie. Bonsoir à toutes et tous. Vous êtes doublement méritants parce que, il faut bien l'avouer, entendre la planification financière lors de l'Assemblée constitutive, vous allez être noyés par beaucoup de chiffres. Ça, c'est votre premier mérite. Puis le deuxième mérite, c'est que la présentation est prête sur Intranet, que vous n'avez pas encore. Vous recevrez la présentation dans les meilleurs délais, dès que vous aurez la connexion.

Encore une fois, l'objectif de la planification financière est de se projeter à 5 ans, la loi réclame 4 ans, pour voir si la commune peut faire face à ces engagements.

Les différents éléments qu'on va aborder dans le cadre de cette présentation seront les suivants : le contexte et les principes appliqués, les investissements, les recettes fiscales, le récapitulatif du fonctionnement, le tableau des résultats et on terminera par une brève conclusion.

La première chose, c'est que cette planification a été faite par les directeurs opérationnels dans le cadre du budget. C'est eux qui, comme l'a résumé déjà pour les gros projets Guillaume tout à l'heure, estiment les besoins complets des investissements et les projettent annuellement sur les années futures.

Il faut aussi rappeler que le Conseil municipal avait fait une mise au vert en février 2023 pour prioriser ces différents projets afin que les moyens, qu'ils soient humains ou financiers, puissent être mis en coordination, en conformité avec les attentes.

Dans cette planification, on s'appuie sur les entités spécifiques. Par exemple, on a reçu la planification financière des FMM pour planifier les réseaux hydrauliques ou les autres éléments de la sorte. L'appréciation raisonnable des revenus, je viendrai tout à l'heure plus particulièrement avec les recettes fiscales. Et puis, bien sûr, on a adapté et corrigé les éléments non récurrents que nous avons dans le budget 2025 pour qu'on ait une projection fiscale du fonctionnement le plus précis possible. Et enfin, le dernier principe, Guillaume l'a rappelé tout à l'heure, c'est la cohérence avec les planifications financières précédentes.

Petit rappel pour faire le lien avec ce qu'a présenté Guillaume tout à l'heure, le projet Curala, je rappelle dans ce premier slide l'historique et la projection des investissements Curala. J'ai mis 2025-2033 parce qu'on sait que ça va plus loin que les 5 ans. Au total, c'est 96 millions qui ont été, respectivement, qui seront investis par la Commune dans ces différents éléments-là. La première partie au sommet, les 17 millions, a été faite dans les années 16-17, si j'ai bonne mémoire.

Après, les éléments de Curala, vous avez ce qui est dans la planification à ce niveau-là, les éléments qui sont au budget 2024 et dans les comptes, et puis les différents éléments par rapport au parking, par rapport aux aménagements extérieurs, par rapport à Saint-Marc, par rapport aux bâtiments et télécabines.

Et puis, dans le troisième composant, vous avez les infrastructures avec le pont de service prévu au niveau Concordia, puis la route de déviation qui est également prévue à ce niveau-là pour le budget total des infrastructures de Curala.

Deuxième élément dans le même contexte, c'est un petit rappel des engagements qui ont été pris pour le centre sportif. Donc ça donne un historique de 2011 à ce jour et avec les développements futurs. C'est 150 millions également qui sont prévus dans ce projet global. Vous avez les différentes composantes des décisions qui ont été prises en 2011, en 2019 et en 2023. Et puis l'estimation plus tard pour l'étape 3 pour qu'on ait bien la vision globale de ce projet du centre sportif.

Au niveau purement planification financière, nous avons présenté en 2023 CHF 113 millions de dépenses futures en lien avec le centre sportif. J'ai simplement fait un petit récapitulatif en présentant CHF 104'900'000 dans la présente planification. Il y a deux choses qui expliquent cet élément-là. D'une part, les dépenses 2024 effectives qui ont été faites. Puis la deuxième chose, avec le concours d'un spécialiste en TVA, on a réussi à obtenir un accord de la TVA pour la récupération de la TVA sur les investissements du Centre sportif. C'est un accord qui a été obtenu au début de l'automne et qui nous permet de récupérer CHF 5,4 millions sur les investissements du Centre sportif.

Ce sont les deux éléments qui expliquent le passage de CHF 113 millions lors de la dernière planification financière, à CHF 104'900'000 dans la présente planification financière.

Venons donc à ces différents investissements. Le premier chapitre concerne les infrastructures « parking », que ce soit Curala, que ce soit Saint-Marc, que ce soit l'Ermitage.

Les premiers éléments, les aménagements de la zone de Curala, c'est la reprise des montants que je viens de vous présenter. Juste une explication d'un point de vue technique sur le tableau.

La toute première colonne, c'est l'investissement total 2025-2031. La deuxième colonne sont les éventuelles subventions ou recettes d'investissement prévues. Et cette troisième colonne, c'est l'investissement net de la période 2025-2029, puisque la planification financière, on l'a fait sur cinq ans.

Après, vous avez le découpage annuel, 25, 26, 27, 28, 29, puis 30 et suivant pour les parties des investissements qui ne seront pas terminées en 2029.

Dans ce contexte-là, il y a les différentes composantes avec les aménagements de Curala, le parking Saint-Marc, la place Curala, la route de contournement plus pont de service détaillés tout à l'heure.

Il faut ensuite rajouter dans cette catégorie-là, le parking d'Ermitage prévu pour CHF 19 millions, y compris le pavillon que Guillaume a présenté tout à l'heure.

École et bâtiments, c'est la deuxième grande rubrique à ce niveau-là. Je ne vais pas commenter tous les montants parce que ça va être un petit peu rébarbatif de voir ces montants-là.

Le premier bâtiment, le bâtiment du cycle d'orientation, c'est CHF 5,9 millions que Guillaume a présenté tout à l'heure pour la rénovation du chauffage et la mise en conformité de tout le bâtiment du C.O.

Nouveau centre scolaire et salle de gym du Châble, prévu sur Probé, avec l'investissement total brut de CHF 25 millions répartis à partir de 2027 pour les études et les gros investissements dès 2028 et suivants.

Il reste quelques petits montants par rapport à Villette et respectivement Versegères. Je ne m'y arrête pas trop longtemps. Il y a les réaffectations des bâtiments, anciennes écoles et crèches.

Le projet Maniac, vous voyez que je me suis calqué sur le montant du budget et je n'ai pas pu inventer le montant futur. C'est vrai que là, il manque le montant de la dépense, mais malheureusement, je n'avais pas cette information. On a toujours une fourchette très vaste par rapport à ça.

Le dernier élément, c'est le chalet Orny dont Guillaume a parlé également. On retrouve les CHF 8,6 millions dont il a fait mention tout à l'heure dans sa présentation.

Le bâtiment de la sécurité, avec un investissement brut aux environs de CHF 25 millions, des recettes et subventions de CHF 3 millions, donc CHF 22 millions d'investissements. Il y a les études qui sont déjà au budget, les travaux prévus sur 2026, 2027 et 2028.

Culture et sport. Le centre culturel prévu à la fin de cette première période de 5 ans. Les vestiaires multisports, les projets sont prévus sur 2026-2027. La rénovation des granges Bircher, prévue pour CHF 3,3 millions et répartie entre 2026 et 2027 également.

Et puis, la maison de la raclette, dont le crédit d'étude a été voté dans le budget 2025 et qui devrait suivre sur les années 27 et 28 pour la réalisation.

Le centre sportif, on retrouve les montants que j'ai annoncés tout à l'heure avec une répartition dans le temps entre 2025 et 2028. Et puis, l'étape 3 devrait commencer dès la fin de la réalisation de la partie actuelle pour des études, respectivement le développement du projet.

Pour mémoire, le domaine des Mayens de Bruson, ce sont les différents accords que nous avons avec Téléverbier pour le financement de ce développement. Les dépenses futures sont prévues sur 2026 en accord avec la convention signée avec Téléverbier.

Enfin, les éléments routiers et d'infrastructure suivent avec, d'une part, les routes et cours d'eau. La route de contournement du sommet du Châble qui est mise séparément. Les routes de Verbier, ce sont les investissements courants pour les zones de Verbier et puis les zones de vallée.

Le troisième élément dans cette même catégorie, les cours d'eau et divers qui apparaissent également dans ces éléments d'infrastructure.

Enfin, le dernier élément des infrastructures, c'est tout ce qui est en lien avec les réseaux d'eau potable et eau à évacuer pour prendre le bon terme. C'est également le budget annuel que nous a préparé Altis dans ce domaine pour ces différents secteurs.

A savoir également que dans les réseaux d'eau potable est incluse la participation de TéléVerbier à la construction de Réchouène. C'est pour ça que les montants sont assez conséquents, 26, 27, 28, avec la partie de Réchouène qui est prévue dans cet élément, y compris l'irrigation dans ce même groupe.

Le dernier, c'est les prêts et cautionnements. Il n'y a qu'une première partie des prêts 2025 qui sont montrés dans cette planification. Vous le verrez tout à l'heure dans le tableau de

résultats, je montre séparément l'évolution des prêts, que ce soit octroi ou remboursement de prêts. Voilà pour cette première composante d'investissement.

Pour information, on parle d'investissement brut de CHF 410 millions sur cette période de 6-7 ans. Pour la période de planification financière de cinq ans, on parle de CHF 300 millions d'investissements.

Deuxième chapitre, les recettes fiscales. C'est bien évidemment un sujet important pour les rentrées communales. En collaboration avec Alexandre Gordio, nous avons préparé une projection. Je mets simplement la synthèse de ces chiffres, je ne vais pas partir dans tous les détails.

Quels sont les éléments que nous avons corrigés par rapport au budget 2025 qui a servi de base ?

On a revu les projections en fonction des informations reçues du canton en termes de coefficient de croissance ou en fonction de la connaissance spécifique. On a adapté des démontants comme l'impôt confiscatoire ou comme la projection de l'impôt forfaitaire.

Autre domaine que nous avons corrigé, vous savez que l'estimation des gains immobiliers est toujours un élément qui est difficile à estimer. On sait actuellement dans les comptes de 2025 que ces gains immobiliers sont très élevés. On a plus de CHF 13 millions de gains immobiliers. On les a bien sûr, dans la planification financière, ramenés d'abord à CHF 9,5 millions au niveau du budget 2025 et dès 2026, on les a ramenés à CHF 8,5 millions, ce qu'on pense être raisonnable au vu de notre connaissance du marché.

Autre élément que vous voyez sur la dernière ligne. Je suis resté avec le même montant de péréquation financière. Ce n'est pas que je ne suis pas conscient des recettes fiscales que nous avons, mais on a deux indices qui nous permettent de faire une planification à ce niveau.

La première chose, la péréquation financière prévue pour 2025 et pour laquelle nous avons reçu l'estimation de l'État, se basera sur les années 2019, 2020 et 2021. C'est la première fois que la commune Val de Bagnes, en tant qu'entité, entre dans ce calcul. Ce ne sera plus les additions de Bagnes et de Vollèges de manière séparées.

Deuxième élément qui est lié à cet élément. Petit rappel théorique, la péréquation financière se base sur la force financière moyenne de chacune des communes. Il y a une moyenne qui est tirée pour l'ensemble du canton du Valais. Toutes les communes qui dépassent cette moyenne contribuent à la péréquation financière tandis que celles qui sont en dessous de cette moyenne en termes de force financière bénéficient de la péréquation financière. La commune de Val de Bagnes a une force financière aux environs, actuellement, de 240%. Elle était à 260% dans les années 17-18 et on s'aperçoit qu'avec l'arrivée du Covid, le premier indicateur, la commune de Bagnes, respectivement de Val de Bagnes, décroît plus rapidement que la moyenne des autres communes. C'est la raison pour laquelle on ne devrait pas avoir d'accroissement majeur de la péréquation financière.

Le deuxième indice qui fait que la péréquation financière est restée stable est que le contact auprès du canton, quand je parle de cette force financière moyenne, aujourd'hui, selon la loi, c'est le 20% de ce dépassement par rapport à la moyenne qui est reversé au canton. Je m'explique, la commune de Bagnes a 242,3% de force financière en 2020. 20% de ce 242% est reversé à la péréquation, ce qui fait grosso modo CHF 10 millions.

Le contact que nous avons avec le Canton nous laisse à penser qu'il est possible, qu'en 2027, ce coefficient soit ramené à 18%. Ça émane d'une discussion que j'ai eue avec eux. Je parle bien sûr avec toutes les réserves d'usage, mais il y a eu des discussions qui ont été lancées à ce niveau, ce qui permettrait, dans ce contexte-là, que les charges de péréquation se réduisent pour la commune.

C'est la raison pour laquelle, sur cette période, j'ai laissé une charge dans la projection, une charge constante, pour ne pas être trop optimiste. Mais en même temps, cet optimisme repose quand même sur des indices que nous avons reçus, tant des dernières projections de péréquations que des indications fournies du canton.

Troisième composante, le fonctionnement. Je ne vais pas m'arrêter très longtemps là-dessus, simplement vous dire que la planification financière se projette à partir du budget 2025 qui a été travaillé l'automne passé. C'est ce détail qui sert de base à la planification avec l'application de coefficients en fonction de la nature des charges.

Là, c'est simplement la synthèse de ces différents tableaux de fonctionnement. Pour ceux qui ont la mémoire des chiffres du budget 2025, on retrouve bien la marge d'autofinancement de CHF 25 millions, telle que les réélus ont approuvé en décembre dernier. Je ne m'attarde pas plus longtemps par rapport à ça, juste pour dire que les évolutions sont plausibilisées et contrôlées pour être sûr qu'il n'y ait pas de manquements dans les projections de chiffres.

Cela étant, on peut venir au tableau des résultats. Le premier élément est la synthèse des investissements tels qu'on les a vus tout à l'heure. Pour information, vous avez le total des investissements qui sont sur la ligne jaune. Pour indication, j'ai mis en dessous le total des investissements présentés que l'on a parcouru tout à l'heure. On s'aperçoit que les investissements présentés précédemment représentent une part plus que significative des investissements totaux qui ont été projetés.

Comme l'a dit Mélanie en introduction, par rapport à ces investissements, il faut se poser la question des charges et des revenus induits. C'est ce qui a été fait pour les premiers objets, typiquement pour la nouvelle crèche, les investissements étaient prévus en 26-27, donc dès 2028, les charges induites. J'ai retenu par hypothèse un taux d'entretien, des frais de conciergerie, pour estimer cette charge complémentaire.

Même raisonnement au niveau de la maison de Commune, puisque la planification prévoit qu'elle soit terminée en 2025. Dès 2026, il y a les éléments complémentaires en termes d'une part de frais techniques, y compris la majoration d'intérêts qui est prévue pour la bourgeoisie. Puis après, j'ai décomposé le loyer de la maison de Commune avec le remboursement de la dette de la bourgeoisie pour montrer le mouvement brut.

Autre élément de charge induite pour le centre sportif. Dans le cadre du crédit qui vous a été soumis pour vote, les fameux CHF 69 millions, il y avait l'estimation du besoin de financement annuel. Ça, c'est le complément annuel par rapport à la situation qui est prévue dans le budget pour arriver à cette estimation de besoin de financement annuel dans le fonctionnement du centre sportif.

Enfin, la Maison de la Raclette, puisqu'on en a parlé dans la projection, Dès 2029, une contribution annuelle au fonctionnement serait due par la Commune de CHF 250'000.-.

Même raisonnement pour les revenus induits ici. Les revenus nets de la Grange Bircher. C'est une estimation par rapport à l'investissement qui est prévu. Le remboursement du prêt, j'en ai parlé tout à l'heure. Et le DDP, l'école Lémania, qui devrait commencer dès l'année 2026.

Le tableau des résultats, c'est le même principe qu'on a vu sur les investissements. Je ne m'arrête pas plus longtemps là-dessus. On peut de ce fait calculer une marge d'autofinancement avec l'incidence des charges et les revenus induits. Et puis, on a également le tableau des investissements, on peut déterminer l'excédent ou l'insuffisance de financement sur la base annuelle. Donc ça, c'est purement la reprise de la marge d'autofinancement par rapport au fonctionnement.

Ça, c'est la reprise des investissements nets. Donc, arithmétiquement, investissement moins marge d'autofinancement donne l'excédent ou l'insuffisance de financement, en l'occurrence, l'insuffisance.

Les disponibilités financières, ce que nous avons aujourd'hui en fortune communale, c'était la situation au 21 octobre. Nous avons CHF 90 millions d'équivalents de liquidités. De ces éléments, il faut redresser les éléments non monétaires que nous avons dans notre budget.

Nous avons dans le budget des revenus de fermage mais ceux-ci sont laissés à disposition de la société Sedre donc ce montant est réduit. Nous avons un prêt à la bourgeoisie qui n'était pas libéré à ce moment-là mais qui l'est aujourd'hui, mais pour lequel nous avons déjà payé des factures. C'est pour ça que ce montant des factures est porté à ce niveau.

Il y a tous ces éléments de remboursement de prêts dont je vous ai parlé. Là, vous voyez un gros montant négatif. C'est pour une raison toute simple. À la commune, nous avons une dette de CHF 10 millions qui était due à la fin de l'année 2024. Après cette date, je n'ai pas voulu porter cette dette en net de nos avoirs liquidités. J'ai gonflé un petit peu le montant de 2025 pour montrer ce remboursement de CHF 10 millions qui a été fait aujourd'hui, mais qui n'était pas fait à la date de cette planification.

Maintenant, si je récapitule, on a l'insuffisance de financement de CHF 24 millions, on a CHF 90 millions de fortunes, les éléments monétaires, y compris les remboursements de dettes qui sont là. J'ai oublié le remboursement des centimes tarifaires à Sedre.

Comptablement, vous savez que les centimes tarifaires sont neutres d'un point de vue budget parce qu'on les prélève sur une réserve. Mais comme on les prélève sur une réserve, ce n'est pas du cash. J'annule ce produit de prélèvement.

Arithmétiquement, on arriverait à des disponibilités financières au 31 décembre 2025 de CHF 50 millions, que l'on reporte dans ce tableau, et simplement c'est la suite arithmétique qui se fait annuellement, ce qui nous montre qu'en 2027, on passerait à une dette de CHF 35 millions, et si je projette à fin 2029, à CHF 113 millions de dettes.

Ces chiffres sont importants, c'est pour vous montrer l'incidence de la réalisation programmée. J'insiste un peu sur ce terme parce que c'est ce qu'on souhaite dans le meilleur des plannings. Mais effectivement, on ne maîtrise pas tous les éléments sur une planification en 5 ans.

Deuxième élément, effectivement, ce montant est très conséquent. Mais d'un point de vue technique, en fonction de la force financière communale, c'est un montant qui serait tout à fait supportable pour une commune comme Val de Bagnes. Plusieurs établissements bancaires nous ont confirmé dans nos contacts que nous avons annuellement que cette capacité, pour une commune comme la nôtre, peut aller jusqu'à des emprunts de 8 voire 10 fois la marge d'autofinancement. Il pourrait aller jusqu'à CHF 200 millions sans problème en termes d'endettement, donc techniquement c'est supportable.

Et puis l'autre élément qu'il faut retenir, et ça fait peut-être partie aussi des éléments de conclusion par rapport à ça, c'est que l'ampleur des montants nécessite bien sûr une attention particulière, mais ça reste des projections. On n'a pas fait un budget annuel jusqu'en 2029, on a fait des projections de montants avec toutes les réserves d'usage qu'il y a par rapport aux estimations.

Autre élément qu'il faut retenir par rapport à ça, c'est que la planification budgétaire réaliste, et non pas une planification budgétaire très agressive, permet d'éviter des coupes drastiques dans les investissements. Je parle vraiment du budget de fonctionnement

qu'on a annuellement. C'est vrai que nous sommes plutôt prudents. On essaye d'être réaliste, mais avec une prudence dans l'estimation des recettes. Parce que typiquement, si on arrive avec un écart budgétaire très négatif annuellement, ça nous fait un effet énorme sur la planification financière, donc il est important de rester prudent dans les estimations annuelles.

Bien évidemment, cette planification financière est un outil indispensable à travailler de manière régulière, à mettre à jour, au vu de la masse des projets inventoriés.

Le dernier élément que j'amène dans la conclusion, une sélection des projets a amélioré bien évidemment l'endettement projeté. Je rajouterai avec l'expérience que j'ai maintenant au niveau des finances communales que très souvent le temps se charge de faire ces priorisations, mais ce n'est pas une raison pour laquelle l'initiative politique ne doit pas venir influencer également ces différentes priorisations pour faire face à l'évolution de cet endettement.

Voilà, j'en termine là. Je suis conscient que c'est beaucoup de chiffres qui vous ont été présentés. Je dis que l'essentiel, c'est de voir le volume, l'inventaire des projets qui sont étudiés par le conseil municipal, la projection pour un court, moyen, voire même long terme, pour certains projets, et aussi l'information que vous devez garder en tête, pas nécessairement le découpage annuel, mais voir dans la planification quels sont les éléments, comment ils se répartissent dans le temps.

Puis la dernière chose, c'est que même avec une planification optimiste, l'endettement, même s'il est conséquent, reste un élément qui serait supportable pour la commune de Val de Bagnes.

Voilà, je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Vaudan Julien : C'est un peu violent comme ça, mais on s'habitue. Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a une question que vous aimeriez poser ? Non. Très bien. Merci beaucoup.

10. Divers

Vaudan Julien : Voilà, nous arrivons au divers.

Schaller Antoine : Bonsoir à tout le monde. J'invite mes collègues à monter à côté de moi, s'il vous plaît. En attendant, je salue les nouveaux, les 25 nouveaux de ce plénum, les 35 aussi, je les salue. Je me présente rapidement. Antoine Schaller, secrétaire général adjoint. Je travaille main dans la main, si on veut bien, avec le bureau. Notre travail avec Céline, qui est aussi votre secrétaire, c'est de vous faciliter les tâches et d'être une porte d'entrée pour l'administration publique.

On fait très court, mais l'idée, c'était, et le bureau l'a accepté, de rapidement montrer l'ensemble des cadres de l'administration. Vous voyez ici, derrière moi, les directeurs opérationnels ainsi que les délégués. Donc très rapidement, je vais faire comme ça. Ce n'est pas dans l'ordre de l'organigramme, c'est dans l'ordre des gens qui sont derrière moi. Bertrand Deslarzes, Culture, tourisme et sport. Jean-Christophe Bessard, vous avez déjà entendu tout à l'heure, TP et environnement. Marie-Luce Duroux Barman, la déléguée au développement durable. Corinne Dettwiler, qui est notre déléguée à la qualité. Maarten van Geest, qui est le délégué au développement économique. Alain Muri, qui est le responsable des bâtiments, bourgeoisie et agriculture. Guillaume Colin, construction, aménagement du territoire, mobilité et grand projet. Alexandre Gordio, contribution, cadastre, population sociale. Matthieu Moulin, jeunesse, formation et cohésion sociale. Pierre-Martin Moulin, secrétaire général de la commune. Louis-Ernest Sidoli, responsable sécurité et santé publique. Et enfin, Jérôme Maret, finance et gestion.

Vous aurez l'occasion, bien entendu, de faire plus ample connaissance ou discuter tout à l'heure à l'apéro. Merci beaucoup de votre attention. Bonne soirée.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Voilà. Point suivant dans les divers. Nous allons organiser des formations. Vous n'avez pas encore vos e-mails. Nous n'avons pas encore accès à la plateforme informatique qui est l'outil de travail. Donc, des dates pour des formations sur ces outils sont prévues. Elles sont derrière, affichées. Vous allez recevoir un mail qui sera envoyé le 23 janvier avec vos données et les liens pour vous inscrire à ces formations. Donc je vous invite vraiment à le faire. C'est très important. Ça permettra l'efficacité du travail en commission.

J'aimerais aussi vous donner les dates des plénums. Il faut les mettre dans vos agendas. Vous recevrez évidemment aussi cette présentation. Pendant que vous regardez ces dates de plénum, j'invite les nouveaux en particulier, mais aussi tout le monde, à relire le règlement du Conseil Général qui est disponible sur le site web de la Commune. Vous n'avez pas besoin d'avoir d'accès particulier pour aller lire ce règlement. Vous y verrez en particulier ce qu'on a fait ce soir. Vous y verrez aussi les instruments que vous avez de manière à faire des interventions, des postulats, quels sont vos outils, finalement, politiques. Je vous invite à lire ce règlement.

Aussi vous dire que le bureau va se réunir la semaine prochaine. Ensuite, on va convoquer une réunion avec les présidents, vice-présidents de commissions de manière à définir les prochaines étapes. Et pour vous, pour les commissions, à partir du moment où on aura fait le briefing, il faudra rapidement vous réunir de manière à encore mieux faire connaissance, de manière peut-être à revenir sur les grands projets qui nous ont été présentés, feuilleter déjà ces documents, et aussi déterminer une première réunion, commission avec les responsables de l'exécutif qui suivent vos dossiers, vos dicastères. Ce sont des choses qui, je pense, seront tout à fait faisables dans le courant du mois de février, avant les vacances de carnaval. Pour ça, on va vous donner les dates.

Donc, prochaine étape, bureau, ensuite président de commission et après chaque commission va commencer sa vie. Voilà en ce qui concerne l'organisation.

Un rappel aussi, lorsqu'on vous a présenté les commissions, vous avez constaté tous, je ne l'ai pas dit, mais les membres du bureau ne font pas partie des commissions. Le but étant que nous soyons disponibles justement beaucoup plus de manière, je dirais, agile, qu'on puisse passer d'une commission à l'autre et être présents avec vous. Donc nous nous engageons aussi en tant que membres du bureau à venir participer et ça nous permettra d'être beaucoup plus flexibles et beaucoup plus disponibles pour vous et pour vos réunions de commission. Voilà un petit peu comment on entend travailler. Voilà. Après, j'aurai un petit mot de conclusion. Est-ce qu'il y a autre chose dans les divers ?

Saillen Lionel : Lionel Saillen, commission sécurité, santé, etc. Je rebondis un tout petit peu, suite au dernier plénum. J'avais posé une question en lien avec les racks de vélos. Il est vrai qu'aujourd'hui, si l'on se déplace au Châble, on constate de plus en plus avec la fin de la neige des profs de ski, des touristes aussi qui arrivent avec des vélos. Il manque, il me semble, crucialement de racks. Et à ce propos, on a des épaves qui traînent depuis le mois de juillet sur place. Ce serait peut-être envisageable, pourquoi pas, de les ôter ? Notamment le tout premier vélo, vous pouvez le constater par vous-même, depuis le mois de juillet, il y a un vert qui traîne sans roue à l'entrée de l'accès gare escalier. Merci.

Gay Pierre-Yves : Je prends note par rapport aux épaves à récupérer. Ce sera transmis et le nécessaire sera fait. Par rapport aux racks, c'est la même situation que je vous ai décrit en réponse au dernier plénum. Les racks sont en commande. Je vous ai parlé de

janvier pour celui ou ceux de Curala. Et un petit peu plus tard pour ceux de la gare d'Etiez, vu qu'il y a un petit travail de sous-bassement à faire. Donc, je n'ai pas dans la tête le délai de livraison de ces racks. Enfin, je n'ai pas de nouvelles plus précises que ce que j'ai déjà donné la dernière fois.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a autre chose dans les divers ? Oui.

Chevrier Célia : Célia Chevrier pour la Cogest. On nous avait parlé, l'année passée d'un guide, une sorte de conseil général pour les nuls. Enfin, j'aime bien l'appeler comme ça. Je voulais savoir si elle allait être mise à disposition en ce début de nouvelle législature ? Merci.

Vaudan Julien : Alors, je parle sous le contrôle d'Antoine. Oui, elle sera disponible. Je n'ai pas de date à vous donner, mais avant le prochain plénum. Elle vous sera mise à disposition, cette brochure, qui reprend, j'allais dire, de manière un petit peu plus intéressante et moins sèche le règlement. Il y a une brochure qui est en train d'être imprimée, qui vous sera distribuée dès que possible.

Schaller Antoine : Un petit complément. Elle n'est pas encore imprimée. L'idée, c'était d'attendre la composition officielle aujourd'hui parce qu'on veut changer deux, trois petites choses qui faisaient partie du projet de base qu'on avait déjà plus ou moins discuté avec le bureau en novembre. On a compris qu'il y avait peut-être des remaniements dans les commissions. Du coup, on va juste adapter par rapport à ces cinq commissions, entre autres. Bien sûr qu'avant avril, il y aura tout ce qu'il faut sur la table. Et bien plus, puisque l'idée, c'est peut-être aussi de venir avec des séances d'information pour vous aider. En tout cas, au début de la législature, on pense que c'est utile.

Vaudan Julien : Merci beaucoup. Encore quelque chose ? Alors, en conclusion, je voudrais juste vous dire une ou deux choses. D'abord, j'aimerais rajouter deux chiffres aux chiffres que vous avez déjà entendus. Vous avez entendu le plus jeune, le plus âgé, vous avez entendu le nombre de nouveaux, le nombre d'anciens. Alors, je rajouterai deux choses. L'âge moyen du conseil général Val de Bagnes. Je ne vais pas m'amuser à faire des devinettes, c'est 44 ans. Et pour ceux qui aiment bien les mathématiques, l'âge médian, c'est 42 ans. Je pense que c'est une bonne représentation de la population. Un petit clin d'œil aussi à la population plus jeune, puisqu'avec l'âge médian de 42 ans, ça veut dire que la moitié des gens ici ont moins de 42 ans.

Un autre petit chiffre, on peut peut-être un peu moins fanfaronner, mais nous avons 19 femmes et 41 hommes. Donc on est dans du un tiers, deux tiers. Donc je trouvais que ces chiffres étaient intéressants à garder en tête.

Le deuxième point, comme on a créé ces commissions, j'aimerais vous passer le message suivant. Comme les quatre années précédentes, où j'ai eu le plaisir de présider le bureau et le conseil général, nous partons vers quatre années de respect, quatre années de passion, quatre années de sérieux. Exemple, les chiffres qu'on vient de voir passer. L'éthique aussi est importante dans un Conseil général. Mais avant tout, l'écoute. Je vous invite à écouter ce que les autres disent. Le point de vue de chacun, c'est très important. De manière qu'on soit tous la fierté de la population du Val de Bagnes. Que le Conseil général soit vraiment une fierté pour tout le monde. Et c'est pour ça aussi qu'on a créé ces commissions, peut-être avec un peu plus de substance et de matière. On s'attend aussi à voir du leadership sortir de ces commissions. N'hésitez pas à prendre en main certains dossiers. Oui, il y a un président. Oui, il y a un vice-président. Il y a peut-être des

dossiers sur lesquels vous avez certainement des mots à dire, des choses à ajouter. Donc, n'hésitez pas. Soyez partis au débat tout en gardant en tête les valeurs dont je viens de vous parler.

Et je me réjouis sincèrement de participer aussi à ça, comme j'ai dit avant, avec le bureau. Et je terminerai par un grand remerciement, remerciement bien sûr aux responsables de partis qui nous ont permis, qui vous ont permis de créer de manière constructive des commissions, de faire avancer le Conseil Général et de permettre à cette séance de se terminer avec une jolie structure. Donc vraiment un grand merci, c'est beaucoup de travail. Je vous remercie bien sûr, vous tous, pour votre engagement. Tout le monde se réjouit. Et je suis convaincu que nous allons au-delà d'une très belle législature. Et voilà, sur ces mots, je clos la première séance du Conseil général Val de Bagnes. Il y a un apéro !

La séance est levée à 22h00

Pour le Conseil général :



Julien Vaudan
Président



Emily Vaudan
Secrétaire

- Annexes :
1. Liste des présences
 2. Présentation complète
 3. Message de la Municipalité

Plénium du 22.01.2025

Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent		Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
Monsieur	Alter	Armand	1				Madame	Luisier	Marie-Gabrielle	1		
Monsieur	Amos	Guillaume	1				Monsieur	Maret	Gérald		1	
Monsieur	Amos	Samuel	1				Madame	Maret	Valérie	1		
Monsieur	Besse	Cédric	1				Monsieur	Martin	Sacha	1		
Monsieur	Besson	Félix	1				Monsieur	Melly	Alexis	1		
Madame	Bourgeois	Laurence	1				Monsieur	Michellod	Alain	1		
Madame	Bouverat	Myriam	1				Monsieur	Michellod	Patrick	1		
Monsieur	Bratter	Marcus	1				Madame	Monnard	Delphine	1		
Monsieur	Bruchez	Célien	1				Monsieur	Moser	Olivier	1		
Madame	Bruchez	Sari	1				Madame	Moulin-Bochud	Nathalie	1		
Monsieur	Bürcher	Patrice	1				Madame	Oakman Rossier	Christine	1		
Monsieur	Carron	Fabien	1				Monsieur	Pasche	Benjamin	1		
Monsieur	Carron	Michel	1				Madame	Pembe Tornay	Colette Miandabu	1		
Monsieur	Carron	Stefan	1				Monsieur	Perraudin	Florian	1		
Madame	Chevrier	Célia	1				Monsieur	Perraudin	Julian	1		
Monsieur	Corthay	Anthony	1				Madame	Picchio	Pauline	1		
Madame	Corthay Durrer	Anne-Claude	1				Monsieur	Roserens	Stéphane	1		
Madame	Daragon	Leyla Solène	1				Monsieur	Rossier	Gaëtan	1		
Monsieur	Darbellay	Baptiste	1				Monsieur	Saillen	Lionel	1		
Monsieur	Délitroz	Gabriel	1				Monsieur	Sauthier	Ludovic	1		
Madame	Deslarzes	Sophie	1				Monsieur	Schraner	Malko	1		
Madame	Farquet	Sarah	1				Monsieur	Tellen	Dominique	1		
Madame	Fellay	Fanny	1				Monsieur	Terrettaz	Cédric	1		
Monsieur	Fellay	Sébastien	1				Monsieur	Tissières	Mathieu	1		
Monsieur	Filliez	Olivier	1				Monsieur	Troillet	Emmanuel	1		
Monsieur	Fournier	Romain	1				Monsieur	Vaudan	Christophe	1		
Monsieur	Frossard	Alain	1				Madame	Vaudan	Emily	1		
Monsieur	Gard	Pierre-André		1			Madame	Vaudan	Fanny	1		
Monsieur	Joris	Thierry	1				Monsieur	Vaudan	Julien	1		
Madame	Löf	Tora	1				Monsieur	Vaudan	Simon	1		

2910

2910

582060

97%



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Plenum du Conseil général de Val de Bagnes

Grande salle de l'Espace Saint-Marc, Le Châble

Mercredi 22 janvier 2025, 19h30

Réseau Wifi : Val de Bagnes Invite
Authentification via n° de téléphone privé



Val de Bagnes
Nature et Innovation

Sommaire

1. **Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter**
2. **Contrôle des présences**
3. **Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau**
4. **Election du Bureau (à bulletin secret)**
 1. Président du Conseil général
 2. Vice-président du Conseil général
 3. Secrétaire du Conseil général
 4. Membre scrutateur
 5. Membre scrutateur
5. **Nomination des commissions**
6. **Présentation de la répartition des membres par commissions**
7. **Crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- (741.5020.01)**
8. **Présentation des grands projets**
9. **Présentation de la planification financière 2025-2029**
10. **Divers**



01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter



01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter

02 **Contrôle des présences**



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 **Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau**



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 **Election du Bureau (à bulletin secret)**

Election du Bureau (à bulletin secret)

1. Président du Conseil général
2. Vice-président du Conseil général
3. Secrétaire du Conseil général
4. Membre scrutateur
5. Membre scrutateur



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 **Nomination des commissions**

Nominations des commissions

1. Gestion et contributions (COGEST)
2. Aménagement du territoire, constructions et mobilité (ATCM)
3. Culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale (CTSJFC)
4. Sécurité et santé publiques, travaux publics et environnement, énergie (SSPTPEE)
5. Bâtiments, bourgeoisie, agriculture, cadastre, social et population (BBACSP)
6. PAZ/RCCZ

Gestion et contributions (COGEST)

Liste des membres (11) :

- Chevrier Célia (P)
- Darbellay Baptiste
- Fellay Fanny
- Filliez Olivier
- Michellod Alain
- Troillet Emmanuel
- Fellay Sébastien
- Oakman Rossier Christine
- Picchio Pauline
- Rossier Gaëtan (VP)
- Monnard Delphine

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « Gestion et contributions » ?

Aménagement du territoire, constructions et mobilité (ATCM)

Liste des membres (10) :

- Joris Thierry
- Melly Alexis (P)
- Roserens Stéphane
- Tellen Dominique
- Vaudan Simon
- Fournier Romain
- Martin Sacha (VP)
- Schraner Malko
- Carron Fabien
- Corthay Anthony

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « Aménagement du territoire, constructions et mobilité » ?

Culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale (CTSJFC)

Liste des membres (12) :

- Bourgeois Laurence
- Bratter Marcus (VP)
- Corthay Durrer Anne-Claude
- Gard Pierre-André
- Moser Olivier
- Sauthier Ludovic
- Amos Samuel
- Bruchez Sari
- Maret Valérie
- Burcher Patrice
- Moulin-Bochud Nathalie
- Vaudan Fanny (P)

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « Culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale » ?

Sécurité et santé publiques, travaux publics, environnement et énergie (SSPTPEE)

Liste des membres (13) :

- Alter Armand
- Besson Félix
- Deslarzes Sophie
- Farquet Sarah
- Maret Gérald
- Perraudin Florian
- Terrettaz Cédric
- Besse Cédric
- Délitroz Gabriel
- Saillen Lionel (P)
- Perraudin Julian
- Bouverat Myriam (VP)
- Carron Stefan

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « Sécurité et santé publiques, travaux publics, environnement et énergie » ?

Bâtiments, bourgeoisie, agriculture, cadastre, social et population (BBACSP)

Liste des membres (9) :

- Bruchez Célien
- Frossard Alain
- Luisier Marie-Gabrielle (VP)
- Michellod Patrick
- Tissières Mathieu
- Daragon Leyla
- Pasche Benjamin
- Carron Michel (P)
- Pembe Tornay Colette

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « Bâtiments, bourgeoisie, agriculture, cadastre, social et population » ?

PAZ/RCCZ

Liste des membres :

- Besson Félix (P)
- Bourgeois Laurence
- Deslarzes Sophie
- Luisier Marie-Gabrielle
- Perraudin Florian
- Tellen Dominique
- Bruchez Sari
- Martin Sacha (VP)
- Oakman Rossier Christine
- Rossier Gaëtan
- Bouverat Myriam

Question

Approuvez-vous la composition de la commission « PAZ/RCCZ » ?



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 Nomination des commissions
- 06 **Présentation de la répartition des membres par commissions**

Conseil général de Val de Bagnes

Organisation 2025-2028

Bureau



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Président
Vice-président
Secrétaire

Julien Vaudan

Guillaume Amos

Emily Vaudan

Scrutatrice
Scrutateur

Tora Löf

Christophe Vaudan

Gestion et contributions	Aménagement du territoire, constructions et mobilité	Culture, tourisme, sport, jeunesse, formation et cohésion sociale	Sécurité et santé publiques, travaux publics, environnement et énergie	Bourgeoisie, bâtiments, agriculture, cadastre et population
Président-e	Président-e	Président-e	Président-e	Président-e
Célia Chevrier	Alexis Melly	Fanny Vaudan	Lionel Saillen	Michel Carron
Vice-président-e	Vice-président-e	Vice-président-e	Vice-président-e	Vice-président-e
Gaëtan Rossier	Sacha Martin	Marcus Bratter	Myriam Bouverat	Marie-Gabrielle Luisier
Membres	Membres	Membres	Membres	Membres
Baptiste Darbellay	Thierry Joris	Laurence Bourgeois	Armand Alter	Célien Bruchez
Fanny Fellay	Stéphane Roserens	Anne-Claude Corthay Durrer	Félix Besson	Alain Frossard
Olivier Filliez	Dominique Tellen	Pierre-André Gard	Sophie Deslarzes	Patrick Michellod
Alain Michellod	Simon Vaudan	Olivier Moser	Sarah Farquet	Mathieu Tissières
Emmanuel Troillet	Romain Fournier	Ludovic Sauthier	Gérald Maret	Leyla Daragon
Sébastien Fellay	Malko Schraner	Samuel Amos	Florian Perraudin	Benjamin Pasche
Christine Oakman Rossier	Fabien Carron	Sari Bruchez	Cédric Terrettaz	Colette Pembe Tornay
Pauline Picchio	Anthony Corthay	Valérie Maret	Cédric Besse	
Delphine Monnard		Patrice Burcher	Gabriel Délitroz	
		Nathalie Moulin-Bochud	Julian Perraudin	
			Stefan Carron	

PAZ - RCCZ

Président-e

Félix Besson

Vice-président-e

Sacha Martin

Membres

Laurence Bourgeois

Sophie Deslarzes

Marie-Gabrielle Luisier

Florian Perraudin

Dominique Tellen

Sari Bruchez

Christine Oakman
Rossier

Gaëtan Rossier

Myriam Bouverat



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 Nomination des commissions
- 06 Présentation de la répartition des membres par commissions
- 07 **Crédit supplémentaire pour le torrent de Lourtier de CHF 570'000.-**

Crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- (741.5020.01)

- Début juillet 2024 une lave torrentielle a détruit un seuil et en a endommagé deux autres dans le torrent de Lourtier, en amont du village du même nom.
- Depuis l'évènement le lit du torrent ainsi que les pieds de berge s'érodent, avec une accélération du phénomène durant les 2 derniers mois.
- Des travaux de stabilisation consistant à enrocher le cours d'eau sur une centaine de mètres sont nécessaires et à réaliser dans les plus brefs délais.
- Un avant-projet préavisé favorablement par le Service cantonal des dangers naturels a déjà été réalisé par un bureau spécialisé, ainsi qu'une estimation des coûts qui se montent à 570'000 CH.
- Les travaux seront subventionnés par le Canton à un taux compris entre 65 et 85%.

Crédit supplémentaire



Lit du torrent après la lave
torrentielle



Niche d'arrachement



Pieds de berges érodés



Type de seuil arraché



Erosion continue

Question

Approuvez-vous le crédit supplémentaire pour la réfection du lit et des berges du torrent de Lourtier (intempéries 2024) de CHF 570'000.- (741.5020.01) ?

- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 Nomination des commissions
- 06 Présentation de la répartition des membres par commissions
- 07 Crédit supplémentaire pour le torrent de Lourtier de CHF 570'000.-
- 08 **Présentation des grands projets**

Grands projets liés au budget 2025

La planification financière a été établie en 2024, en se basant sur :

1. La continuité du programme de législature et des projets engagés

2. De nouveaux projets ciblés en tenant compte des attentes exprimées et des capacités humaines et financières de la Commune

Grands projets liés au budget 2025

Continuité des projets engagés

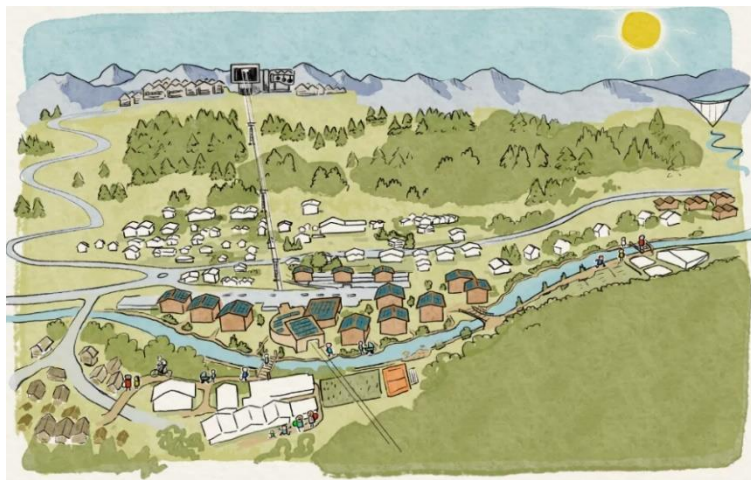
Centre sportif



Budget global validé : chf 69 mios

→ Mise en service 2027-28

Curala



Crédit d'étude PAD validé, chf 1.4 mio épuisé

Planification globale, chf 78 mios

→ Mise à jour du projet et crédit d'étude complémentaire en 2025

Parking de l'Ermitage



Budget d'étude validé en 2023, chf 1.6 mio

Planification financière, chf 19 mios

→ Crédit de construction et mise à l'enquête publique en 2026

Grands projets liés au budget 2025

Continuité des projets engagés

Maison de la sécurité



Budget d'étude validé en 2024 : chf 1.2 mio

Planification globale : chf 25 mios

→ Crédit de construction et mise à l'enquête publique en 2025-26

Espace Orny



Budget préliminaire validé : chf 80'000.-

Planification globale : chf 8.6 mios

→ Budget d'étude en déc. 2024

Structure d'accueil



Budget initial accordé : chf 2 mios

Planification financière : chf 6.8 mios

→ Crédit de construction et mise à l'enquête publique en 2025

Grands projets liés au budget 2025

Continuité des projets engagés

Vestiaires de St-Marc



Budget préliminaire validé : chf 100'000.-

Planification globale : chf 5 mios

→ Crédit de construction et mise à l'enquête publique (2025)

Maison de Commune



Budget validé (COB + Bourg.) : chf 7.5 mio

→ Mise en service : 2nd semestre 2025

Rénovation du C.O.



Budget préliminaire validé : chf 200'000.-

Planification globale : chf 5.9 mios

→ Changement du chauffage en 2025

Grands projets liés au budget 2025

Nouveaux projets ciblés :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • Maison de la Raclette | budget d'étude validé en décembre 2024 |
| • Ecole du Châble et salle de gym | budget pour le concours validé en décembre 2024 |
| • Développement des terrains Besson | budget préliminaire validé en décembre 2024 |
| • Centre d'entretien TP | budget préliminaire validé en décembre 2024 |

Grands projets liés au budget 2025

Vue d'ensemble des grands projets

1. Equilibre des activités : sport, jeunesse, culture, administration, espace public, tourisme, sécurité, terroir
2. Répartition sur le territoire : notamment Le Châble, Verbier, Vollèges, Bruson
3. Vision d'ensemble : plan des équipements Le Châble, Verbier, Vollèges
4. Planification financière intégrée



- 01 Ouverture de la séance par le doyen d'âge, M. Marcus Bratter
- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 Nomination des commissions
- 06 Présentation de la répartition des membres par commissions
- 07 Crédit supplémentaire pour le torrent de Lourtier de CHF 570'000.-
- 08 Présentation des grands projets
- 09 **Présentation de la planification financière 2025-2029**

Planification financière

Sommaire

1. Contexte et principes appliqués
2. Investissements
3. Recettes fiscales
4. Récapitulation du fonctionnement
5. Tableau des résultats
6. Conclusion

Planification financière

Contexte et principes appliqués

- Planification faite par les directeurs opérationnels dans le cadre du budget
- Priorisation des investissements (notamment lors de la mise au vert du CM en février 2023)
- Appui des services/entités spécifiques (FMM, Altis, par exemple)
- Appréciation raisonnable des revenus (recettes fiscales)
- Adaptation / Correction des éléments à caractère non-récurrents
- Cohérence avec les planifications financières précédentes

Planification financière

Investissements « lourds »

Aménagement Curala

	Planification 2025-2033	budget 2024	=> cptes 2023	TOTAL
TMR				
Gare TMR	-		12'000'000	12'000'000
Halle des bus			5'000'000	5'000'000
<i>sous-total GARE TMR</i>	-	-	17'000'000	17'000'000
Curala				
Parking Curala	33'900'000		-	33'900'000
Aménagements extérieurs	8'000'000			8'000'000
Parking St Marc	9'100'000		400'000	9'500'000
Etudes déjà soumises au CG	1'300'000	-	1'700'000	3'000'000
Bâtiment de la télécabine - Hub	14'900'000	100'000		15'000'000
<i>sous-total CURALA</i>	67'200'000	100'000	2'100'000	69'400'000
Route et cours d'eau				
Pont de service	1'850'000		50'000	1'900'000
Route de déviation	7'850'000	50'000	100'000	8'000'000
<i>sous-total RTE ET COURS D'EAU</i>	9'700'000	50'000	150'000	9'900'000
Total aménagement Curala	76'900'000	150'000	19'250'000	96'300'000

Planification financière

Investissements « lourds » : engagements Centre sportif

Décision CG	Salle Omnisport	Piscine, restaurant, fitness	Etape 3	Extérieur	TOTAL
septembre 2011	19.5	24.3	1.0		44.8
juin 2019		14.5	-1.0		13.5
septembre 2023		31.7		10.0	41.7
plus tard (estimation)			50.9		50.9
INVESTISSEMENT BRUT	19.5	70.5	50.9	10.0	150.9

Planification financière

Investissements « lourds » : engagements Centre sportif

Présentation planification financière 2023

Transformation:	
2024-2028	63'000'000
Patinoire et extension:	
2024-2028	10'000'000
2029 et après	40'900'000
<i>Total</i>	<i>113'900'000</i>

Présentation planification financière 2024

Transformation:	
2025-2029	55'000'000
Patinoire et extension:	
2025-2029	7'500'000
2030 et suivants	42'400'000
<i>Total</i>	<i>104'900'000</i>

<i>Estimation dépenses 2024</i>	<i>3'600'000</i>
<i>Economie TVA</i>	<i>5'400'000</i>
<i>montant planif 2023</i>	<i>113'900'000</i>

Planification financière

Investissements présentés

Lieu	Affectation	Remarques	Investissement total 2025--2031	Recettes / subventions	Investissements nets 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivants
Parking Curala Saint-Marc & Ermitage											
Le Châble	Aménagements zone Curala	parkings St Marc et Curala, zone TMR, etc.	51'000'000		9'500'000				5'700'000	3'800'000	41'500'000
Le Châble	Aménagements zone Curala	Bâtiment de la télécabine - Hub	14'900'000		14'900'000		900'000	5'000'000	5'000'000	4'000'000	
	Parking de St Marc	études	200'000		200'000		200'000				
	Place Curala	études et frais complémentaires => mise enquête	2'100'000		2'100'000	200'000	800'000	800'000	300'000		
Vallée	Route de contournement + pont de service		9'700'000		1'850'000					1'850'000	7'850'000
Verbier	Parking de l'Ermitage (220), places et pavillon		19'000'000		19'000'000		1'000'000	5'000'000	6'000'000	7'000'000	
Ecoles & bâtiments											
Le Châble	Bâtiment du CO	travaux de sécurisation et transformation yc chauffage	5'900'000	600'000	5'900'000	900'000	200'000	300'000	2'500'000	2'000'000	-600'000
Probé	Nouveau centre scolaire et salle de gym	subv. 30 %	25'600'000	3'600'000	17'000'000		1'000'000	1'000'000	5'000'000	10'000'000	5'000'000
Villette	mise en conformité centre scolaire		145'000		145'000	145'000					
Versegères	Nouveau centre scolaire		55'000		55'000	55'000					
	Etudes réaffectation bâtiments	Anciennes écoles, crèches	100'000		100'000		50'000		50'000		
Verbier	Projet Maniak	création datacenter	200'000		200'000	200'000					
Verbier	Chalet Orny/salle MICE	démolition et reconstruction	8'600'000		8'600'000	800'000	300'000	4'000'000	3'500'000		

Planification financière

Investissements présentés

Lieu	Affectation	Remarques	Investissement total 2025--2031	Recettes / subventions	Investissements nets 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivants
Sécurité											
	Bâtiment de la sécurité		25'000'000	3'000'000	22'000'000		7'500'000	7'500'000	7'000'000		
Culture et Sports											
	Centre Culturel		7'500'000		500'000	100'000				400'000	7'000'000
Le Châble /St-Marc	Vestiaires multi-sports	projets de transformations	5'000'000		5'000'000		3'000'000	2'000'000			
Le Châble	grange Bircher	espaces bureau et/ou de co-working	3'300'000		3'300'000		1'300'000	2'000'000			
Bruson	Maison de la raclette		8'000'000		8'000'000	600'000	600'000	3'400'000	3'400'000		
Centre Sportif											
Verbier	Centre sportif	transformations	55'000'000		55'000'000	13'000'000	14'000'000	14'000'000	14'000'000		
Verbier	Centre sportif	Etape 3, reconstruction	49'900'000		7'500'000			1'000'000	1'500'000	5'000'000	42'400'000
Mayens de Bruson											
	Domaine des Mayens de Bruson		7'882'500		5'757'500		4'370'000	1'387'500			2'125'000
Route et Cours d'eau											
Châble	Route de contournement	(sommet du Châble)	4'000'000								4'000'000
Verbier	Routes		10'565'000		8'715'000	1'625'000	1'510'000	1'610'000	1'910'000	2'060'000	1'850'000
Verbier	Rte de Dabonné et des crêts	rampes chauffantes									
Vallée	Routes		24'400'000		22'900'000	4'670'000	4'670'000	4'770'000	4'570'000	4'220'000	1'500'000
	Cours d'eau et divers	remise en état	14'805'000		12'805'000	2'650'000	2'035'000	2'380'000	3'560'000	2'180'000	2'000'000

Planification financière

Investissements présentés

Lieu	Affectation	Remarques	Investissement total 2025--2031	Recettes / subventions	Investisse- ments nets 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivants
Eaux potables et eaux usées											
	Réseau eau potable		25'615'000		23'215'000	2'834'000	5'330'000	5'226'000	4'535'000	1'790'000	2'400'000
	Réseau eaux usées et à évacuer		21'057'004		18'512'004	3'570'000	3'625'000	3'902'004	3'855'000	3'560'000	2'545'000
	Irrigation		7'461'001		5'761'001	1'576'000	1'345'000	943'001	900'000	997'000	1'700'000
Prêts (et/ou cautionnement)											
	Prêts et/ou cautionnement		3'028'800		3'028'800	3'028'800					
TOTAUX			410'014'305	7'200'000	281'544'305	35'953'800	53'735'000	66'218'505	73'280'000	48'857'000	121'270'000

Planification financière

Recettes fiscales

		2025	2026	2027	2028	2029
	Budget					
	Coefficient d'impôt	1	1	1	1	1
	Taux d'indexation	176%	176%	176%	176%	176%
9	Finances et Impôts	95'487'000	96'485'000	96'207'000	97'601'000	98'793'000
90	Impôts	86'600'000	87'798'000	88'520'000	89'914'000	91'106'000
900	Impôts personnes physiques	78'350'000	79'387'000	79'944'000	81'168'000	82'187'000
901	Impôts personnes morales	8'570'000	8'731'000	8'896'000	9'066'000	9'239'000
909	Impôts extraordinaires	-320'000	-320'000	-320'000	-320'000	-320'000
92	Péréquation financière	-8'993'000	-8'993'000	-8'993'000	-8'993'000	-8'993'000

Planification financière

Récapitulatif du fonctionnement

		2025			2026			2027			2028			2029	
		Charges	Revenus	taux croissance	Charges	Revenus	taux croissance	Charges	Revenus	taux croissance	Charges	Revenus	taux croissance	Charges	Revenus
0	Administration générale	18'530'600	1'727'900	-0.44%	18'449'135	1'745'829	-0.82%	18'297'447	1'763'949	1.13%	18'504'734	1'782'261	1.21%	18'729'431	1'800'768
	Excédent de revenus / charges		16'802'700	-0.59%		16'703'306	-1.02%		16'533'498	1.14%		16'722'474	1.23%		16'928'663
1	Sécurité publique	8'491'400	1'917'000	1.15%	8'588'958	1'930'230	1.15%	8'687'964	1'943'592	1.16%	8'788'439	1'957'088	1.16%	8'890'406	1'970'719
	Excédent de revenus / charges		6'574'400	1.28%		6'658'728	1.29%		6'744'372	1.29%		6'831'351	1.29%		6'919'687
2	Formation	7'716'100	535'500	0.37%	7'744'674	540'595	0.37%	7'773'676	545'748	0.38%	7'803'113	550'959	0.38%	7'832'991	556'229
8	Economie publique	15'350'200	14'816'800	-24.77%	11'547'597	12'368'143	0.41%	11'595'515	12'822'525	0.42%	11'643'962	12'874'952	1.28%	11'792'943	12'927'929
	Excédent de revenus / charges		533'400	100 %		820'547	49.54%		1'227'010	0.32%		1'230'990	-7.80%		1'134'986
9	Finances et Impôts	11'758'000	107'245'000	-0.17%	11'738'000	108'463'000	0.00%	11'738'000	108'185'000	0.00%	11'738'000	109'579'000	0.00%	11'738'000	110'771'000
	Excédent de revenus / charges		95'487'000	1.30%		96'725'000	-0.29%		96'447'000	1.45%		97'841'000	1.22%		99'033'000
Totaux		122'723'810	148'181'000	-2.87%	119'195'678	147'155'555	0.28%	119'524'219	147'539'227	0.33%	119'918'732	149'195'044	0.68%	120'737'755	150'651'532
Marge d'autofinancement		25'457'190		9.83%	27'959'877		0.20%	28'015'008		4.50%	29'276'312		2.18%	29'913'777	

Planification financière

Tableaux des résultats

		2025	2026	2027	2028	2029	2030 et suivant
Investissements	INVESTISSEMENTS NETS						
	0 Administration générale	9'672'000	10'890'000	23'030'000	30'240'000	29'130'000	48'095'000
	1 Sécurité publique	587'000	8'737'000	8'815'000	7'788'000	835'000	883'000
	2 Enseignement et formation	0	0	0	0	0	0
	3 Culture, loisirs et culte	14'977'000	18'200'000	21'775'000	19'980'000	5'725'000	50'600'000
	4 Autres dépenses de santé	0	0	0	0	0	0
	5 Prévoyance sociale	140'000	0	0	0	0	0
	7 Protection et aménagement de l'environnement	1'310'000	5'970'000	2'807'500	1'450'000	320'000	5'145'000
	8 Economie publique	1'465'000	1'627'000	1'640'000	844'000	772'000	750'000
	Travaux publics	10'697'000	11'775'000	12'840'000	12'650'000	12'010'000	19'080'000
A	Altis	7'980'000	10'300'000	10'071'005	9'290'000	6'347'000	6'645'000
	Investissements financiers	3'028'800	0	0	0	0	0
	TOTAL	49'856'800	67'499'000	80'978'505	82'242'000	55'139'000	131'198'000
	<i>dont investissements "lourds" présentés</i>	<i>35'953'800</i>	<i>53'735'000</i>	<i>66'218'505</i>	<i>73'280'000</i>	<i>48'857'000</i>	<i>121'270'000</i>
	CHARGES INDUITES						
	(par les investissements 2025-2029, sans les charges financières & amortissements, non calculées dans la planification du fonctionnement)						
	Nouvelle Crèche UAPE Vollèges				-85'000	-85'000	-85'000
	Maison communale		-92'500	-92'500	-92'500	-92'500	-92'500
	Loyers maison de commune		-166'000	-166'000	-166'000	-166'000	-166'000
	Centre sportif (coûts additionnels, nets)			-150'000	-350'000	-350'000	-350'000
B	Fonctionnement maison de la Raclette					-250'000	-250'000
	REVENUS INDUITS (par les investissements 2025-2029)						
	Revenus nets Granges Bircher				130'000	130'000	130'000
	Remboursement de prêt de la bourgeoisie		70'900	72'200	73'400	74'700	76'000
	DDP Ecole Lémania		54'660	72'880	91'100	109'320	127'540
	TOTAL REVENUS ET CHARGES INDUITS		-132'940	-263'420	-399'000	-629'480	-609'960

Planification financière

Tableaux des résultats

		2025	2026	2027	2028	2029
Fonctionnement	REVENUS DE FONCTIONNEMENT (sans les revenus induits)					
	0 Administration générale	1'727'900	1'745'829	1'763'949	1'782'261	1'800'768
	1 Sécurité publique	1'917'000	1'930'230	1'943'592	1'957'088	1'970'719
	2 Formation	535'500	540'595	545'748	550'959	556'229
	3 Culture, loisirs et culte	1'561'300	1'569'573	1'577'929	1'586'368	1'594'892
	4 Santé	0	0	0	0	0
	5 Prévoyance Sociale	4'137'800	4'147'805	4'157'918	4'168'141	4'178'475
	6 Trafic	1'984'500	1'997'845	2'011'323	2'024'937	2'038'686
	7 Protection + aménagement environnement	14'255'200	14'392'535	14'531'243	14'671'339	14'812'835
	8 Economie publique	14'816'800	12'368'143	12'822'525	12'874'952	12'927'929
	9 Finances et Impôts	107'245'000	108'463'000	108'185'000	109'579'000	110'771'000
	C TOTAL REVENUS DE FONCTIONNEMENT	148'181'000	147'155'555	147'539'227	149'195'044	150'651'532
	<i>taux de croissance</i>	<i>-0.69%</i>	<i>0.26%</i>	<i>1.12%</i>	<i>0.98%</i>	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT (sans les charges induites et les amortissements)					
	0 Administration générale	18'530'600	18'449'135	18'297'447	18'504'734	18'729'431
	1 Sécurité publique	8'491'400	8'588'958	8'687'964	8'788'439	8'890'406
	2 Formation	7'716'100	7'744'674	7'773'676	7'803'113	7'832'991
	3 Culture, loisirs et culte	14'984'900	15'073'133	15'162'689	14'953'589	15'045'853
	4 Santé	2'499'400	2'499'759	2'500'122	2'500'492	2'500'867
	5 Prévoyance Sociale	12'308'510	12'402'616	12'498'133	12'595'083	12'693'487
	6 Trafic	14'769'700	14'827'920	14'887'012	14'946'991	15'007'870
	7 Protection + aménagement environnement	16'315'000	16'323'889	16'383'660	16'444'329	16'505'907
	8 Economie publique	15'350'200	11'547'597	11'595'515	11'643'962	11'792'943
	9 Finances et Impôts	11'758'000	11'738'000	11'738'000	11'738'000	11'738'000
	D TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	122'723'810	119'195'678	119'524'219	119'918'732	120'737'755
	<i>taux de croissance</i>	<i>-2.87%</i>	<i>0.28%</i>	<i>0.33%</i>	<i>0.68%</i>	

Planification financière

Tableaux des résultats

		2025	2026	2027	2028	2029
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	MARGE D'AUTOFINANCEMENT					
	E C-D Marge d'autofinancement avant revenus et charges induits	25'457'190	27'959'877	28'015'008	29'276'312	29'913'777
	B Revenus et charges induits	0	-132'940	-263'420	-399'000	-629'480
	F E+B MARGE D'AUTOFINANCEMENT (sans les frais financiers liés au investissements)	25'457'190	27'826'937	27'751'588	28'877'312	29'284'297
	G Charges financières induites par les investissements (intérêts des emprunts) 1.5%				-534'351	-1'301'116
	H F-G MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT	25'457'190	27'785'646	27'910'125	28'627'944	28'433'569
	EXCEDENT / INSUFFISANCE DE FINANCEMENT					
	A Investissements nets	49'856'800	67'499'000	80'978'505	82'242'000	55'139'000
	H Marge nette d'autofinancement	25'457'190	27'826'937	27'751'588	28'342'961	27'983'182
	I H-A EXCEDENT (+) / INSUFFISANCE (-) DE FINANCEMENT	-24'399'610	-39'672'063	-53'226'917	-53'899'039	-27'155'818
Dettes	Disponibilités financières au 21.10.2024	90'164'246				
	Report de disponibilités / dettes		50'235'071	13'236'136	-35'623'371	-86'741'055
	J Part du fermage laissé à disposition de SEDRE SA	-618'001	-603'372	-589'090	-575'145	-561'530
	Prêt à la Bourgeoisie non libérée ./ factures déjà payées à ce jour	-2'721'064				
	Remboursement / (octroi) de prêts par / (à) des tiers	-9'690'500	3'276'500	4'956'500	3'356'500	741'500
	Remboursement des centimes tarifaires à Sèdre	-2'500'000				
	K J+I DISPONIBILITES FINANCIERES AU 31.12 (+) ou RECOURS A L'EMPRUNT DURANT L'EXERCICE (-)	50'235'071	13'236'136	-35'623'371	-86'741'055	-113'716'903
	L SITUATION DE LA DETTE (+) ou disponibilités financières (-)	-50'235'071	-13'236'136	35'623'371	86'741'055	113'716'903
	selon planification au 14.11.2023	-8'475'888	49'149'144	95'117'118	111'296'429	
	selon planification au 22.11.2022	2'369'742	73'786'263	96'675'884		

Planification financière

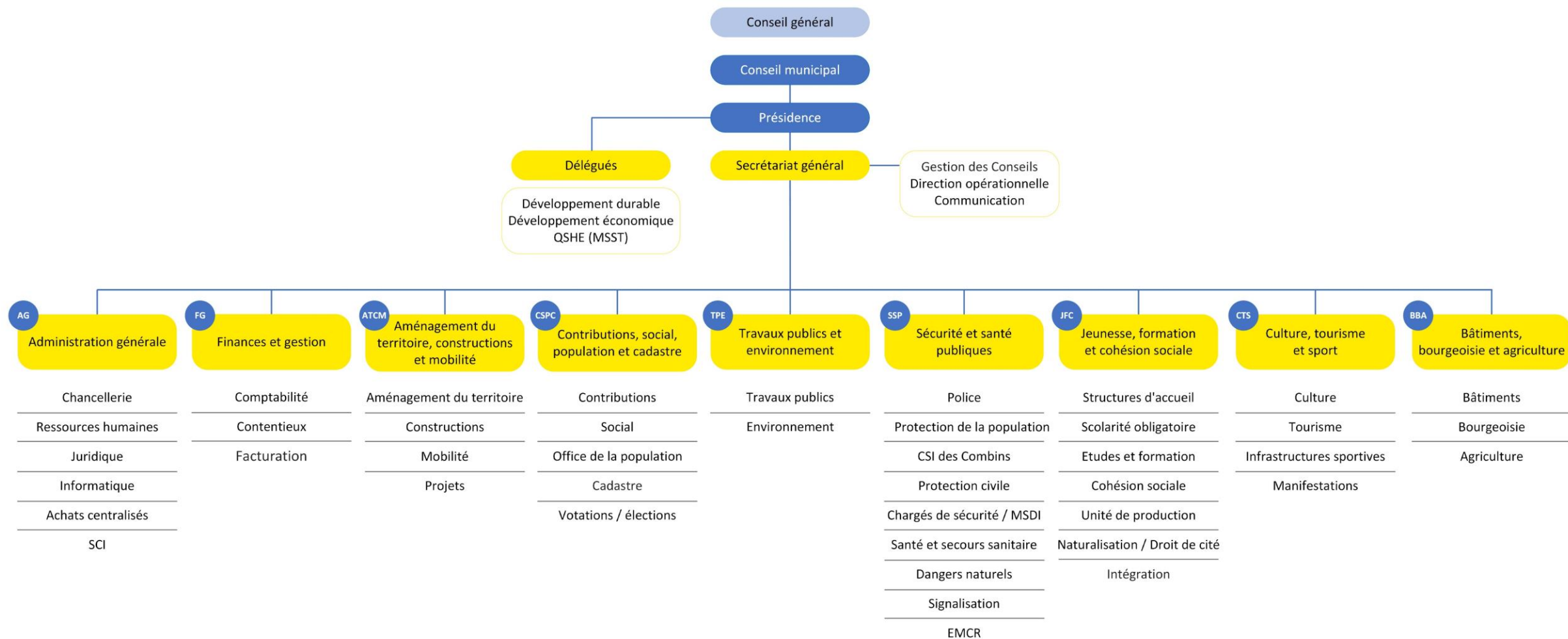
Conclusions

- L'endettement est, en termes de montant, supportable eu égard à l'autofinancement prévisible et à la fortune communale.
- Cependant l'ampleur des montants nécessite une attention particulière notamment en cas de nouvelle dépense significative non budgétée ou en cas d'écart de fonctionnement budgétaire défavorable.
- Une planification budgétaire réaliste et non pas agressive permet d'éviter des coupes drastiques dans les investissements.
- Une telle planification financière est un outil de gestion nécessaire au vu des projets inventoriés.
- Une sélection des projets améliorerait l'endettement projeté.



- 02 Contrôle des présences
- 03 Nomination de deux scrutateurs et un secrétaire, jusqu'à l'élection du Bureau
- 04 Election du Bureau (à bulletin secret)
- 05 Nomination des commissions
- 06 Présentation de la répartition des membres par commissions
- 07 Crédit supplémentaire pour le torrent de Lourtier de CHF 570'000.-
- 08 Présentation des grands projets
- 09 Présentation de la planification financière 2025-2029
- 10 **Divers**

Organigramme communal



Formation pour le nouvel intranet

Jeudi 23, vous recevrez sur vos mails privés les données de connexion à votre boîte mail VdB et à l'intranet.

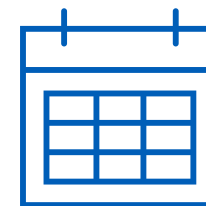
Trois soirées d'aide à la connexion et de formation seront proposées :

27 – 28 – 29 janvier de 17h30 à 18h30

Un lien d'inscription à la formation sera transmis dans le mail.

Divers

Prochains plenums



- 9 avril 2025 Salle polyvalente de Bruson
- 11 juin 2025 Salle polyvalente de Verbier
- 10 septembre 2025 Salle polyvalente de Vollèges
- 19 novembre 2025 Salle polyvalente du CO au Châble
- 10 décembre 2025 Grande salle de l'Espace Saint-Marc



MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

LA DEMANDE DE CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SÉCURISATION DU LIT ET DES BERGES DU TORRENT DE LOURTIER

Coût des mesures CHF 570'000 – rubrique 741.5020.01

Contexte

Le 1^{er} juillet 2024, une lave torrentielle a emporté un seuil et en a endommagé 2 autres dans le torrent de Lourtier. Ceux-ci ont pour rôle de stabiliser le lit du torrent et de briser l'énergie des coulées de lave torrentielle.

Développement

Depuis cet événement, le lit du torrent ainsi que les berges se sont considérablement érodés et leur stabilité est menacée. Afin de se prémunir contre cette érosion un pavage (enrochement) du lit et des pieds de berges doit être entrepris le plus rapidement possible, soit à partir de la fin février si les conditions le permettent.

Un avant-projet des travaux a déjà été fait par le bureau François Xavier Marquis Sàrl ainsi qu'une estimation des coûts qui se montent à 570'000 CHF.

Le taux de subvention cantonale pour ces travaux n'est pas encore connu précisément mais se situera entre 65 et 85 %.

En séance du 07 janvier 2025, le Conseil municipal a pris connaissance des travaux nécessaires à la sécurisation du torrent de Lourtier, et porte à l'ordre du jour du Conseil général du 22 janvier 2025 la demande de crédit supplémentaire correspondante.

Conclusion

En conclusion, le Conseil municipal sollicite le Conseil général afin de valider la demande de crédit supplémentaire de **CHF 570'000 CHF** nécessaire à la sécurisation du torrent de Lourtier.

Approuvé par le Conseil municipal le 07 janvier 2025

Commune de Val de Bagnes


Fabien Sauthier
Président


Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général